LE
POUR ET LE CONTRE,
DANS
L'AFFAIRE qui fait tant de bruit, entre M. DE BEAUPOIL-SAINT-AULAIRE & M. POUPART DE BEAUBOURG.

Cane
FRC
6952

PAR un vieux Militaire impartial, qui se nommeroit s'il étoit encore d'un âge à se donner en spectacle au Public, mais qu'au besoin l'on devinera aisément.

EN DÉCEMBRE 1788.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LE

POUR ET LE CONTRE,

DANS

L'Affaire qui fait tant de bruit entre M. de Beaupoil-Saint-Aulaire, et M. Poupart de Beaubourg.

JE ne suis point auteur. Le style de l'orateur m'est inconnu. Je loue le Ciel de m'avoir refusé ce qu'on appelle le talent d'écrire. Mon métier est celui de la guerre. Comme homme, j'ai un caractère ; comme soldat, je suis brave ; comme individu. Je suis honnête homme ; en qualité de Français, je suis franc : voilà mon livre ; je ne pense pas qu'il en sorte jamais d'autre de ma plume, parce qu'un bon militaire qui s'aventure à publier un écrit, ne doit pas s'en permettre un second.

Quarante-cinq ans de service, et une retraite honorable à la suite de vingt campagnes, ont satisfait mon ambition. Heureux le mortel qui sait se contenter de son sort ! Il trouve en lui ce que les richesses et les honneurs ne donnent pas toujours.

Maître, par ma naissance, mon rang et mon état, de m'approcher du trône, la cour ne m'a pas corrompu. J'ai vu des grands sans les flatter, des ambitieux sans les imiter, et quantité d'intrigues sans m'en mêler : libre des préjugés qui gâtent le cœur et l'esprit de la plupart des hommes, je n'ai vu que la justice et l'équité au-dessus de moi. Ma seule philosophie a toujours été celle de connoître le cœur humain, labyrinthe rempli d'avenues et de détours, mais si je n'en ai pas rencontré le fil, j'ai du moins été assez heureux pour ne pas m'y égarer.

Tandis que la cour et la ville sont à la veille d'une assemblée nationale, dont

les délibérations vont fixer l'attention de toute l'Europe : tandis que l'on ne s'occupe que des Notables ou des Etats-généraux, et que les mots de politique et de constitution, sont dans la bouche de tout le monde, deux citoyens viennent essayer de faire diversion à ces grands intérêts. L'un et l'autre viennent se livrer au jugement du public ; tribunal terrible, mais toujours équitable, lorsque la prévention et les préjugés populaires ne l'aveuglent pas.

Il s'agit de faux, d'atrocités, de mensonges, et de mille horreurs consignées dans un mémoire que l'enfer seul pouvoit produire, et qu'il n'appartenoit qu'à un forcené d'écrire. En voici le titre : OBSERVATIONS AU PUBLIC, *par le Marquis de Beaupoil-S.-Aulaire, à l'occasion d'un libelle du sieur Poupart*, dit *Beaubourg*.

Nous autres gens d'honneur, nous avons une méthode immanquable pour juger d'un Mémoire livré au public.

Lorsque ce mémoire est écrit sans aucune sorte de bienséance, qu'il blesse toutes les loix de l'honneur et de la probité, et qu'il sort des égards qu'un homme doit toujours avoir pour un autre homme, c'est un pervers qui l'a écrit. Cette regle est si générale, qu'elle ne souffre pas une seule exception.

Cette piece inconcevable me fut adressée par l'Auteur même, comme un chef-d'œuvre, dans l'art oratoire. Il y débute par son éloge. Mais quel éloge, juste ciel ! quelle éloquence inverse ! quel anti-Bossuet ! On sait que ce Prélat n'écrit qu'en grand ; et jamais dans le style méchant et vétilleux.

Je vois, à la seconde page, des certificats de service que je ne lis point ; car moi qui suis du métier, je connois ce qu'ils valent. Pour l'ordinaire on les accorde à de très-minces sujets, par la raison que les bons officiers ne les demandent jamais ; ce sont des cartouches des régimens qu'on tient toujours prêtes ;

comme on fait à l'égard des passe-ports qu'on laisse en blanc pour les remplir du nom de celui qui en demande.

Il n'y a que trop d'esprits injurieux, de certains écrivains dont les invectives font mal au cœur. Dans cette brochure, à la quinzième page, le mien me manqua ; je fus obligé d'en suspendre la lecture. Deux heures après, je repris l'ouvrage, et j'eus besoin de m'encourager pour l'achever.

Après l'avoir fini. C'est donc-là, me dis-je, ce chef-d'œuvre de l'art, ce Bossuet travesti, ce gentil-homme érudit, qui a des prétentions à la grande littérature ; si c'est-là écrire en orateur, le sujet le plus ignorant de la France peut devenir un grand auteur.

Mais enfin de quoi s'agit-il ? Autre regle générale, lorsqu'on écrit pour louer ou pour blâmer, il faut un principe, un point d'appui, une vérité fondamentale sur laquelle roule l'ouvrage. Le mensonge ne peut jamais être le sujet

d'un mémoire ; aussi la voix publique a-t-elle donné à celui-ci le nom de *libelle*, c'est-à-dire, d'*imposture*, d'*infamie*, publiée contre celui dont on prononce le nom.

On sait que les Romains punissoient de mort ceux qui se rendoient coupables de pareils écrits. On a dit qu'un *libelle*, dans l'opinion générale, n'emporte pas l'atrocité d'un vol ou d'un meurtre ; cela est vrai : mais avec tout cela, combien y a-t-il de personnes qui aimeroient mieux perdre la vie que de passer pour infâmes ? Dans ce cas on ne doit pas, ce me semble, mesurer l'injure par celui qui l'a faite, mais par celui qui la reçoit. Il arrive souvent que la blessure est si profonde, qu'il n'est pas toujours au pouvoir des loix de la guérir. C'est pourquoi on est obligé de recourir à des châtimens violens. On sait que Sixte V fit couper la langue et les deux mains à un faiseur de *libelles* qui avoit osé insulter sa personne. Il est certain que

pour se défaire de pareils monstres, dans nos tems modernes, on devrait suivre l'exemple du pontife romain, en condamnant à la même peine tous les *scélérats* qui, dans leurs écrits satyriques, donnent la mort civile à ceux qu'ils attaquent.

Encore faut-il, si on peut s'exprimer ainsi, pour l'ordre de la méchanceté humaine, que les accusations injurieuses qu'on intente, aient quelques ressemblances et un rapport analogue aux personnes qu'on attaque. Au lieu que celles que M. de Beaupoil publie contre M. de Beaubourg paroissent tout-à-fait étrangères à son existence : c'est ici que ce dernier pourroit citer en sa faveur la loi d'*error personnae* si usitée dans la jurisprudence; c'est-à-dire, que ce n'est pas à lui que ce *libelle* s'adresse.

Cependant voici un doute qu'il faut éclaircir, parce que c'est de celui-ci que dépend l'innocence ou le crime de M. de Beaupoil. Je lis, à la dix-neuvième page de cet ouvrage, qu'il est question

des lettres, absolument fausses, que M. de Beaubourg a eu l'audace de lui attribuer, ainsi qu'à une jeune femme de ma connoissance. Voici donc un *fait* bien *grave* contre M. de Beaubourg ; mais il faut le vérifier : car en fait de jurisprudence criminelle ou civile, un fait qui n'est point prouvé, non-seulement est illégal, mais même annonce plutôt un mensonge qu'une vérité. C'est un axiôme reçu dans tous les tribunaux et dans tous les livres ; mais enfin où sont ces lettres ? où les trouve-t-on ? qui les a vues ou lues ? Je parle, je cherche, je m'informe, je m'adresse aux uns, j'ai recours aux autres ; je demande à chacun et ensuite à tous, où est le *libelle* de M. de Beaubourg contre M. de Beaupoil ? où est le libraire qui en a l'édition ? où trouve-t-on le colporteur qui le débite ? car s'il a jamais existé, il doit être connu de quelqu'un. Personne ne me répond ; chaque individu est muet sur mon interrogatoire.

Au milieu de toutes ces recherches infructueuses, une personne qui fréquente les cabinets littéraires où l'on donne à lire les nouveautés, a lu, non pas un *libelle*, non pas un écrit satyrique, non pas une méchanceté réfléchie ; mais une lettre écrite avec cette modération, cette retenue et cette décence convenables à un honnête homme qui a lieu de se plaindre d'un autre, sans chercher à l'insulter, à l'outrager, parce que l'injure personnelle dans un écrit, annonce plutôt la *lâcheté* que la *vérité* : règle générale : un galant homme qui se croit offensé, ne se sert d'autre plume que celle que l'honneur a mis dans son foureau. Il ne convient qu'aux auteurs de profession de s'insulter par des phrases. Un brave officier ne connoît point ce genre d'escrime. *Trouvez-vous demain aux Champs-Elisées, j'ai à vous parler ; nous nous expliquerons.* Voilà le mémoire des honnêtes gens, et non pas ces paroles injurieuses qui

sont toujours une preuve de *lâcheté*.

Mais, Monsieur, dis-je à l'homme qui m'avoit parlé de l'écrit de M. de Beaubourg, celui-ci garantit sans doute les lettres qu'il attribue à M. de Beaupoil, ainsi qu'à une jeune femme ? Oui, me répondit il : en ce cas-là, repris-je, voilà certainement le *libelle* dont M. de Beaupoil veut parler ; je vous serai obligé de me le procurer ; car pour bien juger d'une défense, il faut commencer par connoître le plan de l'attaque. Le lendemain, il m'apporta la lettre de M. de Beaubourg. Je la lus, cette lettre, avec beaucoup d'attention. Elle m'intéressa : j'ai toujours pris part au sort des infortunés que la calomnie déchire, et que la méchanceté cherche à perdre dans l'esprit du public.

Je vois dans l'écrit de M. de Beaubourg, un homme sensible, mais tourmenté, mais troublé, mais agité, dont l'ame s'exhale et se dilate à chaque ligne. Cette peinture, où la nature s'ex-

prime avec moins d'art que de sentiment, me révolte ; je ne suis plus à moi, la fureur m'anime ; je m'écrie, au milieu de ces transports, ah ! le fourbe ! ah ! le lâche ! ah ! le scélérat ! ah ! le traître ! ah ! le perfide ! quel cœur ! quelle ame ! quelle déloyauté ! quels sentimens ! de combien de crimes un homme de ce caractère ne doit-il pas s'être rendu coupable !

Je reviens à la dix-neuvième page du Mémoire diffamatoire de M. de Beaupoil, et j'observe que toutes les lettres que rapporte M. de Beaubourg, et qu'il dit être de M. de Beaupoil et de la Demoiselle de Gange, sont absolument fausses, et qu'il les affirme telles. Je suis révolté. Revenu un peu de ma colère, je me dis à moi-même : se pourroit-il qu'un officier, un chevalier de S. Louis, fût capable d'en imposer à tout un public, et à un public comme celui de Paris, en le berçant d'une imposture qui ne peut lui attirer que son mé-

pris, sur-tout dans un Mémoire où il dénonce son adversaire comme un *faussaire* et un *calomniateur*? Il est certain que ces lettres sont fausses : il n'en faut pas douter : mon indignation augmenta, et je devins aussi furieux contre M. de Beaubourg, que je l'avois d'abord été contre M. de Beaupoil. — Qui a été capable, me disois-je, de contrefaire l'écriture d'un gentilhomme qui, dans son Mémoire, s'annonce et se déclare pour un homme d'honneur, un philosophe, un bon citoyen, que dis-je? un presqu'homme d'Etat. *Signà fata aspera rumpat*, qui a eu l'audace enfin de contrefaire l'écriture et la signature de M. de Beaupoil, pour avoir occasion de le calomnier et de le perdre dans l'opinion publique, est un insigne scélérat, un monstre comme on n'en voit pas.

D'après ces faits, ajoutai-je, s'ils sont bien certifiés, bien prouvés, bien établis, bien avérés, on peut croire évidemment que M. de Beaubourg a été

capable de tous les crimes dont M. de Beaupoil l'accuse. *Vice versâ*, je chantai la palinodie. Quel homme, quel perfide, que ce Beaubourg ! ô mœurs ! ô tems ! à qui se fiera-t-on, si celui qui s'annonce pour être le symbole de la vérité, est lui-même la parabole de l'iniquité ? — Notre siecle, tout pervers qu'il est, n'a aucun exemple de cette perversité ! Quoi ! tout ce qu'il a l'audace d'avancer, d'exposer, n'est qu'une fausseté ? M. de Beaupoil n'a donc reçu de lui aucun bienfait, aucun service ? Il ne lui doit aucune somme ; il ne l'a point tiré de la dernière pauvreté ! et c'est au contraire lui qui l'a comblé de bienfaits ? Ce tas de mensonges m'offense, me fait horreur. — Et à l'égard de ces lettres fausses, comme elles sont écrites ! comme elles sont rendues ! comme elles sont exprimées ! Le perfide Beaubourg ! comme il s'y donne continuellement pour le *plus délicat*, le *plus loyal*, le *plus généreux des hu-*

mains ! On le prendroit pour lui-même, si M. de Beaupoil ne me prouvoit évidemment que ce n'est pas lui. — Beaubourg ne parle que de *son ame*, de *sa sensibilité*, de *sa délicatesse*. Ces lettres sur-tout où il fait dire à la Demoiselle de Gange : » Nous ne cessons, le marquis et moi, de nous entretenir de » vous et de vos généreux procédés. » — Quelle ame vous avez, mon ami !... » non, vous ne savez pas tout le bien » dont vous êtes capable. — Le mal ne » sera jamais que de ceux qui vous entourent. — Je connois votre ame mieux » que vous-même. — Il vous aime, ce » marquis, d'une amitié qui ne peut » résider que dans une ame comme la » sienne. Le Ciel peut bien en former » de semblables, mais jamais une plus » belle ». Il fait dire encore à la Demoiselle de Gange ; » Je serois un » monstre, si je pouvois jamais oublier » tout le bien que vous m'avez fait. » Jamais le sentiment de l'ingratitude

n'a

» n'a pu entrer dans mon ame. Oui, » mon ami à jamais, je ne partagerai » pas seulement vos peines, mais je les » sentirai plus que vous-même. — Tout » vous prouvera que j'ai une ame, et » ce n'est pas assez, car je ne connois » rien de plus vrai et de plus méritant » que vous ». Quel art perfide ! A-t-on jamais rien vu de semblable ? Non, je ne crois pas que dans l'âge le plus méchant, on ait imaginé une pareille méchanceté. Du moins, depuis que j'existe, je ne me rappelle rien qui puisse en approcher. En un mot, je ne pense pas qu'il ait existé sur la terre un homme aussi abominable que ce Beaubourg.

Voilà quelles étoient mes réflexions, voilà quelle étoit ma conviction, voilà quelle étoit ma profession de foi à l'égard de M. de Beaubourg, sur-tout après avoir lû deux fois sa lettre à M. de Beaupoil, dont j'avois été séduit, et qui m'avoit entraîné dans son parti. Je le trouvai alors si criminel d'avoir été

capable de supposer ou de fabriquer des lettres, et de contrefaire à la fois deux écritures et deux signatures, que je ne pus concevoir tant d'atrocités. Il y a des crimes si noirs qu'ils révoltent la nature autant que la *croyance*. Si j'étois à la place de ce M. de Beaupoil, me dis-je, je n'aurois souillé, ni ma plume, ni mon nom. J'eusse placé ma réponse dans le canon d'un pistolet, parce que deux balles m'auroient mieux vengé que l'éloquence la plus mâle, et le style le plus fleuri ; je regardai M. de Beaubourg comme un monstre dont il falloit purger la terre, et, faisant en même-tems un retour sur moi-même, je me félicitai d'avoir un fond de probité qui me mettoit à l'abri de pareils traits. Je ne m'étonne pas, ajoutai-je, que la société civile soit pleine de cette espèce de monstres, et les tribunaux remplis de criminels *atroces*. Je ne suis pas surpris non plus que les Juges les plus éclairés appliquent souvent mal leurs sentences ;

car comment dévoiler ces *scélérats* qui se cachent avec tant d'artifice derrière le masque de la dissimulation ? Toutes ces idées se réfléchissoient sur M. Poupart de Beaubourg, et je déclare ici hautement, à la face de tout Paris, que dès-lors je ne cessai de parler et d'agir contre lui. Son nom m'étoit devenu si odieux que je ne pouvois l'entendre prononcer sans une sorte d'indignation. Bien des gens me blâmeront sans doute de cette partialité en faveur de M. de Beaupoil ; mais je viens de dénoncer mon caractère. Par-tout où je trouve des perfides, je ne puis m'empêcher de les détester, de les abhorrer, il y a même plus, de leur faire une guerre ouverte. Ma haine étoit fondée sur l'opinion générale. Tout le monde avoit dans la tête que M. de Beaubourg avoit supposé *toutes les lettres* ou les avoit fabriquées. *L'affirmation* de M. de Beaupoil ne laissoit pas le moindre doute là-dessus, et la *preuve du faux sur un article deve-*

noit la preuve du faux sur tous les autres. En fait de caractères, les hommes ne sont guère *scélérats* à demi ; ils sont, ou tout perfides et fripons, ou tout honnêtes gens : ces deux extrêmités se touchent. Il faudroit bien des remarques sur le cœur humain, pour savoir pourquoi les vices sont si prêts des vertus.

Le nuage que j'avois eu jusques alors sur les yeux, se dissipa. Je regardai M. de Beaupoil d'un œil de commisération, je ne vis en lui que l'homme vraiment malheureux ; je le plaignis avec ces mêmes sentimens que j'avois cru devoir à M. de Beaubourg. Un cœur bon passe promptement d'une sensation à une autre ; à peine a-t-il cessé de plaindre un premier infortuné, qu'il plaint le second qui se présente, et de vicissitude en vicissitude, il passe sa vie dans les angoisses. Voilà ce qui a fait dire à bien des philosophes, que la bonté du cœur est le présent le plus funeste que la nature puisse faire à

l'homme. Cependant, je l'avouerai, il me revenoit sans cesse quelques doutes sur le caractère *décidément atroce* de M. de Beaubourg ; la bonté de son cœur, la sensibilité de son ame qui m'avoient d'abord saisi par tous les sens, n'avoient pu s'effacer entièrement de mon souvenir ; mais le supplément, en *post-scriptum*, de M. de Beaupoil, ne m'en laissa plus la moindre trace.

Il publie que M. de Beaubourg est décrété de prise-de-corps, à la poursuite de M. Armey. Il fait savoir à toute la France, par un écrit imprimé, que son *scélérat d'adversaire s'est enfui pour se soustraire au châtiment que méritent ses crimes* ; et afin qu'il soit arrêté dans tous les pays où il osera se réfugier, il fait imprimer aussi son *signalement*. NOTA BENE, que ces signalemens ne se permettent jamais qu'à l'égard d'un *scélérat* accusé et convaincu de crimes. C'est le dernier moyen que la justice et l'administration emploient pour s'assurer d'un grand

criminel après son évasion. Ce qui me surprit d'abord, et à quoi je fis réflexion après, c'est que M. de Beaubourg n'avoit point essuyé de jugement, et parconséquent ne pouvoit pas être déclaré coupable. LA PEINE ET LA HONTE NE SONT DUS QU'AU CRIME JUGÉ, et NE SONT DUS QU'A LUI SEUL ; mais lorsqu'on est *cruellement* prévenu, on s'étourdit sur tout, et on passe sur les formalités les plus essentielles.

Dans l'exposé de cette *fuite*, je vois dans M. de Beaupoil un homme furieux que M. de Beaubourg lui ait échappé, et je ne puis m'empêcher de partager son désespoir. On est toujours bien fâché de voir un *scélérat* se soustraire à la justice.

Mais voici un changement de décoration, un de ces coups de théâtre qui frappent par leur nouveauté, et singulièrement par la révolution qu'ils causent dans la scène criminelle d'un grand *scélérat*

M. de Beaubourg avoit été jugé à la ville et à la cour, sans avoir été entendu. Il avoit reçu sa sentence dans l'opinion de la plupart des hommes, avant qu'il eût *parlé*. Il y a un vieux proverbe qui dit : *qui n'entend qu'une partie n'entend rien ;* et ce proverbe est très-vrai, non-seulement dans les grandes affaires, mais même dans les moindres ; et tout tribunal, tout juge, tout particulier qui ne l'adoptera pas, à coup sûr, sera trompé. Néanmoins il doit exister toujours un terme pour la *défense*, d'après lequel on peut sciemment juger et condamner.

Je me répète : M. de Beaubourg, n'avoit pas encore parlé, et par conséquent n'avoit pas été écouté. Cependant M. de Beaupoil-Saint-Aulaire, qui avoit répandu son *libelle* par-tout, et jusques dans les *bouchons* de la Capitale, jouissoit de ce triomphe qui flatte tant la vanité, triomphe qui eût satisfait la rage de Médée ! . . . .

Son adversaire avoit disparu, il imagina de publier qu'il avoit pris la *fuite*, et ainsi M. de Beaupoil resta seul quelque tems maître du champ de bataille.

Au milieu de ses transports, au milieu de ce triomphe éclatant, et des félicitations publiques qu'il recevoit de toute part, *à certains égards*, il paroît tout-à-coup un petit écrit de M. de Beaubourg, qui a pour titre ; DEUX REFLEXIONS AU PUBLIC, *sur le libelle diffamatoire, intitulé :* OBSERVATIONS PAR LE MARQUIS DE BEAUPOIL-SAINT-AULAIRE, *en attendant ma réponse.* Il prouve évidemment dans celui-ci, que sa résidence est toujours à Paris, et qu'il n'a jamais pensé *à fuir* ; qu'une affaire indispensable l'a appellé pour quelques jours à Bordeaux, mais qu'il est de retour dans la Capitale, où son innocence et son honneur l'appellent, et où il demeurera jusqu'à ce qu'il ait couvert de honte et d'infamie ses lâches ennemis. Il observe que leur triomphe seroit trop

beau s'il abandonnoit un champ de bataille où il doit les anéantir et les confondre les uns après les autres, lorsque les préjugés seront détruits, et que tous les nuages qui semblent couvrir les yeux du public, seront dissipés.

Bien fondé à croire au décret de prise-de-corps, il établit dans ce même écrit, comment il a pû être surpris par Messieurs de Beaupoil et Compagnie, et de quelle manière ces Messieurs en auront imposé aux Magistrats.

M. de Beaubourg fait même un pas en arrière, et remonte aux persécutions cruelles qu'il a éprouvées de la part de plusieurs de ses ennemis. Il parle des liaisons et personnelles intimes de M. de Beaupoil avec MM. Faulconnier et Henri Labarte, hommes connus pour les plus dangereux qui existent sur le globe, et qu'on peut bien regarder comme l'opprobre du genre humain, et le fléau du monde commerçant. Il reproduit enfin l'article du *libelle* de M. de Beaupoil, où cet

écrivain affirme, avec une audace *cinique*, que toutes ses lettres, rapportées par son adversaire, *sont de toute fausseté*. Ici, M. de Beaubourg se déclare lui-même *un faussaire insigne*, un homme abominable, si toutes ces lettres ne sont pas écrites et signées de M. de Beaupoil, ainsi que de la Demoiselle de Gange, sa compagne ; et afin qué le fait en demeure certain, et que la preuve convaincante soit sans replique, il dépose chez un Notaire toutes ces mêmes lettres dénoncées au public, par M. de Beaupoil, comme *des faux détestables*. Il y a pour procéder dans la jurisprudence criminelle, comme dans la civile, une manière légale, et par conséquent certaine, contre laquelle on ne peut pas revenir, et dont tous les raisonnemens et les faussetés vont se briser contre les rochers de la justice. En un mot la déposition des pièces chez un officier public, l'emporte sur tous les faux-fuyans.

Aussi-tôt mes yeux s'ouvrent à la lumière. Le nuage de la prévention se dissipe, et le songe finit. La marche bien concertée de M. de Beaubourg, sa conduite réglée, sa sagesse, son intrépidité achèvent de me convaincre et de m'édifier. Il ne me reste pas le moindre doute sur ses malheurs et sur son innocence ; dans cet endroit de ma conviction ultérieure, je m'humilie devant moi, je méprise mon existence : il y a donc, me dis-je, un principe de corruption qui dégrade l'homme, de manière à le rendre l'être le plus vil et le plus méprisable qui soit sur la terre ? Cette réflexion m'afflige ; je voudrois ne pas exister. Mais laissons là cette morale sur la corruption du cœur humain, etc. etc.

Je reviens à ma première idée ; reconnoissant M. de Beaubourg innocent, et M. de Beaupoil, le plus coupable des hommes, je ne puis m'empêcher de me savoir mauvais gré à moi-même

d'avoir parlé et agi comme je l'avois fait à l'égard du premier, et d'avoir protégé, par mes discours, ce dernier. Mais qui eût cru, qui eût dit, qui eût jamais imagin que chacun de ces caractères fût tel que le *petit écrit* vient de le développer. Les hommes méchans font des complots contre l'infortune et l'innocence, et ils employent souvent tant d'art, et tant d'éloquence, qu'il est impossible de ne pas s'y tromper. Mais plus l'artifice les rend estimables *en apparence*, et plus les développemens de l'intrigue les rendent méprisables. C'est ce qui se voit tous les jours au théâtre, où le dénouement d'une pièce met le caractère de chaque acteur à sa place.

Continuons.

Dans cet état des choses, j'eus occasion de me trouver dans une maison où il y avoit bonne et nombreuse compagnie : on vint à parler de la querelle de M. de Beaupoil avec M. de Beau-

bourg, car c'étoit l'affaire récente, et à Paris on se règle par la chose du jour. La question, dit quelqu'un de la société, est de savoir si les *lettres* rapportées sont bien de M. de Beaupoil, ou si elles n'en sont pas : voilà le point décisif, ou pour mieux dire, la définition d'un procès qui fait mal au cœur. Si elles sont de lui, s'il a osé les écrire, c'est un homme perdu sans ressource, il doit être déshonoré à jamais, et par-conséquent chassé de toute société. Si au contraire elles sont de M. de Beaubourg, ce dernier est un *scélérat* indigne de voir la lumière. Il n'y [a point de doute, répliquai-je, que ces lettres ne soient de M. de Beaupoil, et la certitude se trouve dans le dépôt que M. de Beaubourg en a fait chez le Notaire.

A ces mots un homme de qualité, le Comte de S***, qui n'avoit encore rien dit, prit la parole, et assura avec la plus grande chaleur qu'il n'y avoit pas une seule de ces *lettres* qui fût de

M. de Beaupoil, non plus que de la Demoiselle de Gange. Il ajouta qu'il avoit vu M. de Beaupoil la veille qui le lui avoit attesté de nouveau, et que lui, Comte de S***, garantissoit sur sa tête l'honneur et la probité de son ami. Assurément il me parut que c'étoit risquer beaucoup et trop peu à la fois. On sait qu'il y a quantité de gens à Paris, qui jouent très-gros jeu, mais qui ne payent pas. A la vérité, continua-t-il, « Beaubourg a eu l'impudence » de déposer les lettres de M. le Mar- » quis de Beaupoil-Saint-Aulaire, mais » il n'en sera pas moins bien vrai que, » si elles existent, il les a fabriquées; » son talent, observa-t-il, étant celui de » contrefaire toutes les écritures à s'y » méprendre ».

Après avoir répété à-peu-près tout ce que M. de Beaupoil a dit sur M. de Beaubourg, ce Gentilhomme entreprit l'éloge de son ami, à-peu-près comme un faiseur d'Oraisons funèbres, qui est

payé pour faire celui d'un homme mort civilement. A l'exemple de Bossuet et de Fléchier, il divisa son discours en trois points : dans le premier, il parla fort au long des qualités politiques et privées de M. de Beaupoil. D'abord, comme politique, il assura que personne en France n'entendoit comme lui *les intérêts des Princes*, et *ceux des Peuples*. Dans le second, il fit l'analyse de ses *lumières*, de ses *talens supérieurs*, comme *homme de lettre*; de sa *bravoure*, comme *Militaire*; de sa *tactique*, comme *d'un grand Officier*. Personne enfin n'étoit mieux noté que lui au bureau de la guerre, et personne n'avoit fait concevoir de plus hautes espérances, etc. etc.

Dans cet endroit, précisément, un Officier du premier mérite s'avisa d'interrompre l'Orateur, en lui disant : Monsieur, dans quel tems et dans quel lieu, votre *Héros* a-t-il appris tout cela ? . . . Est-ce à l'Abbaye, est-ce à la Force ou

au Temple, lieux qu'il habite depuis quinze ans ? Ce n'est pourtant pas dans tous ces endroits-là que l'on rencontre les hommes les plus importans de la France. C'est un Officier, c'est même un Chevalier de Saint-Louis, je le sais ; mais qu'entendez-vous, s'il vous plaît, par sa *tactique* ? M. de Beaupoil-Saint-Aulaire y traite-t-il de la petite guerre qu'il fait depuis si long-tems sur le pavé de Paris, à tous les marchands, traiteurs et cabaretiers, à tous les tailleurs et cordonniers, et sérieusement les années de ce service-là lui ont-elles été comptées *double* pour la Croix ? — Ici l'Orateur fait le plongeon ; mais il reprit son troisième point avec les mêmes affluence de bouche et intempérance de langue. « Le Gouvernement » cependant consulte M. le Marquis » de Beaupoi-lSaintAulaire sur tout. » Le Roi lui-même a des vues sur lui, » et assurément il faut avoir un mérite » bien supérieur, pour fixer l'attention

» du

» du plus grand des Monarques. Mais
» Messieurs, vous n'avez donc pas bien
» lu sa fameuse lettre au Roi, à l'oc-
» casion de M. le Comte de Miazinstki.
» Quelle fierté, quelle noblesse! et ce
» grand, ce généreux dévouement,
» comment le trouvez-vous? ne vaut-
» il pas bien celui du Chevalier d'Assas?
» C'est pourtant M. le Marquis de Beau-
» poil qui nous a débarrassé de M. le
» Comte de Vergennes, c'est lui seul
» qui a rendu sa mémoire malheureu-
» sement célèbre. Aussi, depuis cette
» époque mémorable, tous les hommes
» d'état le ménagent-ils. M. l'Archevêque
» de Sens est son proche parent, M. de
» Lamoignon, son ami; il a eu un
» beau moment de faveur, et je sais
» qu'il ne l'a employé qu'à faire du
» bien, et à obliger les plus grands
» Seigneurs de la cour. Rien de si grand,
» de si généreux, rien de plus désinté-
» ressé que M. de Beaupoil. Et son
» cœur, comme il est pur! Ah! si

» vous pouviez le voir à nud, ce cœur,
» comme vous seriez saisi de respect.
» Sa plume assez connue, et à laquelle
» tout le monde rend hommage, il l'a
» toujours employée *gratuitement* pour
» le service du Roi et celui de l'Admi-
» nistration, ainsi que pour les oppri-
» més et les *illustres* malheureux. Il
» n'y a pas un seul bureau où l'on
» ne trouve quelques-uns des mémoires
» de M. de Saint-Aulaire, et je puis
» vous citer une infinité de Citoyens
» de toutes les classes, qui lui doivent
» leur faveur et leur fortune, etc, etc. »

Comme il n'y a pas de mouvement perpétuel, et que la machine la mieux conditionnée a besoin de se remonter, le Comte de S*** fut forcé de s'arrêter. Je me suis toujours défié des grands parleurs, en général je trouve qu'ils n'ont point de caractère ; louant aujourd'hui ce qu'ils ont blâmé hier, cela dépend absolument des circonstances et de la situation où ils se trouvent, c'est-

à-dire de leur bonne ou mauvaise digestion.

Il fut question aussi du *Compte rendu* de M. de Beaubourg ; je demandai si l'on pourrait me le procurer, et une personne de la compagnie me le promit.

On parla de nouveau de cette affaire *dégoûtante*, et on répéta la même chose. C'est-à-dire, que, si M. de Beaubourg avoit réellement imaginé ou fabriqué les lettres qu'il prêtoit à M. de Beaupoil, il étoit l'homme du monde le plus indigne de vivre. Mais que, si au contraire ces lettres avoient été écrites et signées de M. de Beaupoil et de sa nouvelle Pénélope, il n'y avoit pas de terme, dans notre langue, assez fort pour exprimer sa *scélératesse*. Et en effet, ce qui aggravoit d'autant plus son crime, en cas qu'il en fût l'auteur, c'est qu'il affirmoit, dans son libelle diffamatoire, que ce même Beaubourg, dont il avoit vanté l'honneur et la délicatesse, pendant plus de quinze mois,

(qu'il existoit avec lui, et qu'il tenoit tout de lui), n'était plus, aujourd'hui, qu'un *insigne scélérat.*

Le lendemain je reçus le Compte rendu de M. de Beaubourg, accompagné des pièces justificatives. Je le lus, je le dévorai. Il me fit grand plaisir. Je le trouvai écrit avec chaleur et précision, qualités distinctives de ces sortes d'ouvrages. Je n'y vis point le verbiage d'un écrivain empoulé, qui prétend prouver ce qui n'est pas; j'y reconnus au contraire un auteur modeste et infiniment honnête, qui s'attache à prouver ce qu'il dit. C'est alors que je me rappellai délicieusement quelques-unes de ses productions sur les AFFAIRES DU TEMS, notamment *ses conférences avec un Ministre*, et ses *observations sur la réponse du Roi à la Cour des Aides*; écrits pleins de force et de sens, et qui eurent alors le plus grand succès. Je trouvai que tous ses raisonnemens étoient géométriques, et fondés sur le vrai, qui

est toujours le plus grand principe de l'art d'écrire. Je vis enfin dans ce *Compte rendu*, la dénonciation d'un grand crime, intéressante pour l'état en général, et pour tous les banquiers en particulier; je pourrois même dire pour tous les négocians, pour tous les citoyens du monde commerçant, projet infernal, dont M. de Beaubourg lui-même a été la première victime, puisque son exécution a occasionné sa ruine et ses infortunes bien rares.

S'il y a quelque chose de grand, de merveilleux dans l'homme citoyen, c'est de savoir à propos sacrifier son existence à celle de la République. Il arrive souvent qu'un individu se rend utile à un autre individu, mais il n'appartient qu'à un génie supérieur de s'exposer, de s'immoler pour se rendre utile à tous. Je vois dans ce *même ouvrage* un service *signalé* que M. de Beaubourg a rendu à la France. Il ne manquoit plus à notre Marine qu'un ressort pré-

cieux qui la rendoit inférieure à celle d'Angleterre, c'est-à-dire LES POULIES PATENTES DU SIEUR TAYLOR DE SOUPHANTON. Personne n'ignore que le seul avantage à la mer, que les Anglais avoient sur nous, n'étoit occasionné que par la célérité, que par la *vîtesse* qu'ils apportoient dans la manœuvre ; ce qui les mettoit toujours en situation de donner ou d'éviter le combat quand ils le jugeoient à propos. M. de Beaubourg est parvenu à établir entre les deux marines le plus parfait équilibre, au moyen du mécanique, de l'Ingénieur-mécanicien, et des ouvriers qu'il a *débauchés* à Londres, et qu'il a fait passer en France. Je vois dans ce *Compte rendu*, que M. de Beaubourg, après avoir procuré à sa patrie ces *fameuses poulies* qui devoient lui présager la plus brillante fortune, s'est vu tout-à-coup privé du fruit de ses travaux, et de la récompense due à son rare dévouement. Se peut-il bien qu'un Citoyen travaillé

du plus fier zèle de patriotisme, ait trouvé la mort où il a donné la vie ? — Tout le monde sait les risques et les affreux dangers qu'il y a dans ces sortes d'enlevemens, sur-tout avec une nation aussi jalouse de sa marine que l'est l'Angleterre. Il n'en va pas moins que de perdre la vie, et aucun Français *payé* et *envoyé* par le Gouvernement, depuis bien des années, n'avoit jugé à propos d'exposer la sienne. M. de Beaubourg finit seul ce que des générations n'avoient osé entreprendre, et il le finit sans qu'il en ait été réquis. Serait-ce donc là son crime ? A-t-on besoin de mission quand il s'agit de servir son pays ? Les peines, les tourmens, les sacrifices d'argent ne sont rien ; mais *qu'il ait trouvé la mort où il a donné la vie* ; que d'autres, au coin de leur foyer, jouissent impunément du fruit de ses dangers à Londres, voilà ce que je ne concevrai jamais.

J'ai trouvé d'ailleurs dans le *Compte*

rendu de M. de Beaubourg, un homme à grand caractère, auteur et créateur de plusieurs grands projets, la plupart exécutés, et dont il a été dépouillé. Laissant derrière lui tous ces génies ordinaires, qui tâtent les opérations de finance et de commerce, parce qu'ils ne les connoissent pas. J'ai découvert en lui, un homme ardent, vif, plein de zèle et d'énergie, toujours imaginant, toujours créant, toujours entreprenant, et toujours exécutant, au sein des plus cruelles persécutions; un grand travailleur, et qui a le travail des plus aisés; un homme qui a en lui tout ce qu'il faut pour égaler *un Castagner*, *un Pâris*, *un Laborde*, un homme de génie enfin, qu'il appartenoit au Gouvernement de protéger et d'encourager, au lieu de l'accabler. — Sans cesse je le vois à la merci d'une bande de misérables qui ont un intérêt réel à le perdre; mais au lieu d'être absorbé par ses affreux malheurs, il les attaque les uns

après les autres, et les affronte tous à la fois ; rien ne sauroit le décourager. Par-tout je trouve un homme qui a la tête saine et bien organisée, un cœur bon et généreux ; une ame noble, souvent trop sensible, mais incorruptible ; en un mot un homme à grandes vues, qui aime et préfère toujours les chemins les plus droits, lorsque l'on ne l'en détourne pas ; un homme enfin qui cherche à enfiler tous les sentiers honnêtes pour arriver à la fortune, et qui assuré de parvenir tôt ou tard par son courage, son habileté et ses talens, croit pouvoir, sans crime, se rendre à lui-même, dans le malheur, quelque petit service et se procurer des ressources *licites* pour soutenir l'existence la plus orageuse aujourd'hui. Voilà comme je le vois, et comme j'aime à le méditer, et je crois fort ne pas me tromper.

Au reste, je déclare que c'est aussi d'après le témoignage de plusieurs personnes considérables, singulièrement

versées dans la science profonde de bien connoître les hommes et les choses, je m'explique, d'après le témoignage même de deux hommes d'état, que j'ai assis mon jugement sur M. de Beaubourg. Ils m'ont tous observé que d'après les projets, les opérations et les affaires considérables que ce citoyen a créées et traitées, et cela contre *vent* et *marée*, il étoit avéré qu'il auroit aujourd'hui une fortune de plusieurs millions qu'il ne devroit qu'à lui seul, et dont il pourroit s'honorer, s'il n'avoit été persécuté, volé sans relâche, et dépouillé du fruit de ses travaux.

A l'égard de son origine et de son nom, ils ne m'ont pas été étrangers non plus qu'à toute la France. Je tire à honneur d'être lié avec quelques personnes de la famille Poupart. Elle est connue et respectée par toute l'Europe, je pourrois même dire dans les quatre parties du monde. Depuis plusieurs siècles elle joue le plus grand rôle dans

le commerce et dans la finance. Elle ne s'est point bornée dans l'enclos de la Monarchie ; elle s'est répandue en Angleterre, en Suisse, en Hollande et en Allemagne, où elle tient encore un état très-distingué. Je pourrois même ajouter et prouver que l'art militaire est aussi connu de cette famille, que le commerce et la finance. Ce sont les premiers ressorts de la puissance d'un empire. Le premier le soutient, et ceux-ci l'enrichissent. La force est dans celui-là, et tous les moyens sont dans ceux-ci.

La maison Poupart a donné à l'Europe des Officiers du premier ordre, ainsi que du premier mérite. Il existe encore aujourd'hui un Général-major et un Colonel de ce nom. Il n'y a pas un Officier, un Général, un Prince du Sang enfin qui ayent passé à Sedan, et qui n'ayent connu cette famille. Le Baron de Neuflize sur-tout, qui en est aujourd'hui le chef, n'a jamais laissé échap-

per une occasion de les accueillir avec distinction. Il a eu l'honneur, à ma connoissance, de recevoir M. le Prince de Soubise, etc. etc.

Maintenant que je suis assuré que M. Poupart de Beaubourg est bien de cette famille, je ne puis voir sans une sorte d'indignation, que M. de Beaupoil, après avoir tout osé pour déshonorer le fils, ait encore eu la lâcheté de s'en prendre aux mânes du père; aux mânes d'un brave Officier, dont la vie fut sans reproche. Il n'en est peut-être pas qui ait mieux fait la guerre, et qui ait servi le Roi avec plus de zèle et de désintéressement. A l'âge de seize à dix-sept ans, il entra dans les Mousquetaires-gris avec une fortune brillante; en 1726, il quitta ce corps respectable pour entrer dans la marine du Roi. Trois ou quatre ans après, il passa dans la marine bleue, autrement celle de la Compagnie des indes, avec plusieurs de ses camarades et avec l'agrément du Mi-

nistre. Il fit toutes les guerres de l'Inde en 1736, 1741 et 1745, voilà l'homme que M. de Beaupoil voudroit outrager, et qu'il appelle un patron de navire. Ignoroit-il donc sur quel pied fut créée la marine de l'ancienne Compagnie des Indes, et le mépris qu'il affecte pour tout ce qui est commerce et finance; auroit-il égaré si fort sa raison? Peut-il feindre de ne pas savoir que ce Corps respectable étoit, en majeure partie, composé de la première noblesse de Bretagne, que tous les Officiers étoient brevetés, qu'ils gagnoient tous la Croix, et que les prérogatives et les honneurs étoient à-peu-près les mêmes que ceux de la Marine du Roi? Ignoroit-il enfin que M. de la Marinière, Chef-d'escadre, avoit son frère Capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes; que M. le Marquis de Massiac, Vice-amiral de France, débuta dans cette marine (de la Compagnie des Indes), en fut Officier et successivement Capitaine; que M. le Comte

Destaing, dans l'Inde, s'est montré honoré d'y servir, et qu'à la dissolution de ce Corps, quantité d'Officiers ont passé sans difficultés dans la marine du Roi avec le même grade qu'ils avoient dans la Compagnie. Je pourrois ajouter encore que cette marine de l'ancienne Compagnie étoit si bien connue et si respectée, que, sur chaque vaisseau qui partoit pour l'Inde, le Roi y faisoit embarquer un Enseigne et un Garde de la Marine, pour y apprendre leur métier, et certes ils n'y commandoient pas. Mais c'en est assez pour repousser des traits empoisonnés, et l'honneur qu'a eu feu M. Poupart de Beaubourg, de fixer successivement l'estime et les bontés très-particulières des deux plus grands hommes de guerre qu'ait produit le siècle de Louis XV, M. le Maréchal de Saxe, et feu M. le Prince de Conti, suffit, de reste, pour faire à jamais l'éloge de cet Officier.

Le tombeau met une barrière insur-

montable entre les vivans et les morts. Il ne peut appartenir qu'à un homme lâche d'oser la franchir, et de venir souiller la cendre de ceux qui y reposent. A quoi pourtant un libelliste ne s'expose-t-il pas ?... On dira que tuer est un acte qui révolte, mais n'en est-ce pas un bien plus grand que de chercher à déshonorer, sans sujet une famille entière... ? Dans l'ordre de l'ancienne Chevalerie, fondé sur l'honneur qui existe encore aujourd'hui parmi tous les honnêtes gens, un homme qui tente d'en faire mourir un autre *civilement*, mérite de mourir lui-même *réellement* : c'est la loi du Talion que les Tribunaux adoptent, et que les honnêtes gens doivent mettre en exécution.

Encore une fois, je le déclare ici de nouveau. Je ne connois point M. de Beaubourg, ni ne veux le connoître, jusqu'à ce que son procès soit jugé et son innocence reconnue. Les gens d'honneur doivent se défendre de voir et de

s'entretenir avec ceux dont la réputation devient suspecte, et un *libelle* met un homme dans ce cas-là, jusqu'à ce qu'il soit justifié et vengé : mais je déclare aussi très-hautement que j'aime, que j'honore, que j'estime, et que je respecte sa famille. Elle est une des plus considérables du Royaume, et par l'étendue seule de ses affaires, et par celle de ses alliances; elle est peut être le plus fier appui de la Monarchie ! Que ceux qui ont la sotte vanité de déprécier les entreprises *mercantilles*, méditent ce que MONTESQUIEU a dit de l'homme vraiment NÉGOCIANT; qu'ils se transportent ensuite à Sedan, et qu'ils parcourent les établissemens de M. Poupart de Neuflize, ils seront saisis de respect et d'admiration. Six mille ouvriers sont employés et payés tous les mois, lui seul seroit en état de faire vivre une ville entière, et ses moyens sont tels, qu'il ne peut redouter dans le monde commerçant aucune *rivalité* à cet égard, comme

comme à bien d'autres ; qu'il me soit permis une légère digression, et qu'on me la pardonne en faveur de quelques idées neuves et très-importantes sur DES ABUS et PRÉJUGÉS trop FUNESTES, qu'il appartiendra à quelqu'un de ces êtres *privilégiés* de développer, et de dénoncer à l'auguste assemblée des Etats-généraux.

Ce n'est point les capitalistes, ce ne sont point les capitaux qui manquent en France ; il ne faut que les employer comme ils peuvent et comme ils doivent l'être : c'est l'énergie nécessaire pour faire valoir ces capitaux, c'est leur emploi mal entendu par la plupart des possesseurs, dès qu'ils ont un peu augmenté leur *avoir*, et voilà précisément à quoi la France devroit apporter remède ; c'est encore la sortie de ces capitaux, des canaux de l'industrie, dans lesquels on devroit les laisser, qu'il faudroit prévenir, s'il est possible ; et c'est, je le conçois, le point de difficulté le plus

important à vaincre. Voilà ce qui ne permet pas sans doute à quelques manufactures de la France de se développer comme celle de M. de Neuflize, et voilà ce qui donne à un si grand nombre de manufactures anglaises l'avantage immense qu'elles n'auroient sûrement pas, si le fils d'un riche négociant ne se faisoit pas des besoins d'OPINION, que l'OPINION au contraire devroit lui faire craindre. S'il ne quittoit pas la ligne à la tête de laquelle il marche, et dans laquelle il ne se croit pas assez REMARQUÉ, il seroit un homme utile et respecté ; au lieu qu'en devenant un particulier oisif et riche, il est perdu pour son pays, et bientôt il n'est plus rien à ses propres yeux.

Il est très-ordinaire en Angleterre de voir des négocians et des fabricans possesseurs de plusieurs millions tournois ; rien n'est si rare en France, en Allemagne et dans tous les pays, où de modernes préjugés, plus dangereux que

les anciens, se sont emparés des têtes. Le besoin de considération, qui n'est que précaire, pour l'honnête négociant qui le cherche ailleurs que dans son commerce, lui en fait perdre une réelle en courant après celle dont il n'a pas besoin, et qui n'est qu'imaginaire. Elle ferme les sources de l'opulence dans les pays où tout le monde aspire à posséder les mêmes priviléges, et à vivre dans le même état. Des *préjugés funestes* retiennent l'homme qui en a été imbu, et ne lui permettent plus de revenir sur ses pas, quand même il est éclairé par l'expérience. Après lui avoir enlevé la considération qui lui étoit due, ils l'empêchent de la recouvrer en reprenant l'état honorable qu'il a quitté ! Voilà bien la véritable cause de notre infériorité, et celle de la décadence de notre commerce, dont M. Poupart de Neuflize, et quelques autres, ne se ressentiront jamais.

Si la noblesse de France, forcée au-

jourd'hui de se rapprocher et de communiquer avec le Tiers-état, daignoit enfin donner l'exemple ; si la finance, au lieu de s'occuper d'*agiotage* ou de spéculations ruineuses ; si au lieu de garder en caisse des capitaux destructeurs par l'emploi qu'elle en a fait souvent, elles les versoit abondamment dans nos manufactures ; si les emplois municipaux de toutes les villes, un peu considérables du Royaume, n'anéantissoient pas pour l'État toute la postérité des hommes qui en sont revêtus ; si le fils d'un Magistrat daignoit redevenir négociant, comme l'a pû être son père ou son ayeul, on verroit bientôt en France, comme on le voit dans la Grande-Bretagne, des millionnaires nobles, et même illustrés depuis des siècles; mais bien plus contens et bien plus fiers encore de la distinction attachée à un état utile, on les verroit se glorifier à l'exemple de MM. Poupart, le Conteulx, Girardot, de Van-robais,

Cottin, Magon, Fegeres, Bethmann, Lulin, Midy, Audibert, Tourton, Tassin, et quelques autres maisons de cet ordre et de cette illustration d'ancienneté; on les verroit, dis-je, se glorifier du soin de surveiller leurs bureaux et leurs établissemens, et au lieu de faire des visites et des courses, sans objet, du matin au soir, employer leur tems à faire des grandes affaires avec de grands moyens, et leur fortune à augmenter les richesses et la population du Royaume : on les verroit présider, sans répugnance, à ce qu'on appelle un *comptoir*, dont l'approche et le nom même leur paroissent aujourd'hui si redoutables. On les verroit faire des expéditions, prendre des intérêts, envoyer des vaisseaux dans toutes les parties du monde, sans croire qu'ils dérogent à la *dignité* d'un père qui a occupé une *charge* quelconque; ni même aux *droits d'une naissance illustre*.

En admettant que ces réflexions puis-

sent s'adresser aux descendans des maisons les plus titrées, qui ne sont pas riches, et à ceux des ennoblis, qui ont quitté la ligne du commerce pour celle des charges ; ceci peut s'adresser également, et à plus forte raison à la finance, dans le sein de laquelle se trouvent réunis et concentrés en France, tant de moyens prochains de faire des entreprises importantes, et de leur donner, dès le principe, un développement que ne peuvent jamais leur ménager des ressources médiocres. Ce n'est pas seulement comme bailleurs de fonds, que les Financiers devroient se dévouer au bien général. Les employés subalternes, que quelques zélés Citoyens mettent à la tête des établissemens qu'ils forment, introduisent trop souvent le désordre dans ces mêmes établissemens, au succès desquels ils ne sont que très-foiblement intéressés. La nation devroit plus de reconnoissance, et respecteroit sûrement davantage un homme riche et puissant,

qui visiteroit des atteliers qui lui appartiennent, ou s'occuperoit de l'expédition de ses navires, qu'elle ne doit respecter l'opulence et la magnificence de celui qui emploie ses trésors à une réprésentation fastueuse, souvent même insolente, qui le rend l'objet de la critique de la plupart de ceux, aux jouissances desquels il les dévoue.

Il ne s'en suivroit pas, de ce qu'un Financier se donneroit des soins productifs, qu'il ne pût pas se procurer des agrémens personnels, et qu'il ne les partageât pas librement. Mais une fois que ce principe seroit admis, au lieu de chercher à s'étourdir sur son *origine*, il paroîtroit bien préférable à un homme opulent de faire du bien à sa patrie, et à se faire remplacer par celui de ses fils qui auroit le goût des affaires, à lui donner un nouvel état. Que d'avantages ne résulteroient-ils pas pour la France de l'adoption de ces principes qui ne peuvent manquer de frapper les gens

sensés qui savent tout le bien que pourroit faire la finance au Royaume quand elle le voudra.

Il n'appartient pas sans doute à un Militaire-citoyen, d'opposer ses idées à celles de plusieurs Corps qui, depuis un siècle, se sont accoutumés à des jouissances d'opinion, qui tiennent peut-être au caractère de la nation française, préférant les distinctions honorables à celles des richesses, il ne s'agit que de bien convaincre ceux qui ont acquis ces distinctions, qu'il ne dépend pas d'eux d'en obtenir d'autres plus flatteuses pour de bons Citoyens, que celles achetées au besoin d'une considération qui n'est pas incompatible avec un système raisonné pour l'avantage du Royaume.

Il est des charges qui ont produit quelques foibles ressources à l'état dans des momens malheureux; mais elles ont causé mille fois plus de mal, depuis leur institution, qu'elles n'ont pû être utiles à la chose publique au moment

de leur création. Jamais elles n'auroient dû empêcher ceux qui en ont été revêtus, de s'occuper du bien général. Jamais la noblesse acquise n'auroit dû perdre de vue les moyens qui la lui ont fait acquérir, et renoncer à des travaux auxquels elle a dû son origine. Ce seroit par-là que ces distinctions auroient un effet bien avantageux pour l'Etat, au lieu de produire les conséquences fatales qui en sont les suites nécessaires. N'est-ce pas en effet bien malheureux, que dès qu'un homme a acquis les moyens de vivre dans l'aisance, il veuille non-seulement vivre oisif lui-même, mais qu'il condamne toute sa postérité à vivre après lui dans une médiocrité dont l'état qu'il a laissé à ses enfans ne leur permet plus de sortir ? Plusieurs villes de province présentent un spectacle encore plus affligeant. C'est celui d'une Noblesse indigente qui descend des premiers Citoyens des villes où elle végète, et se voit réduite à regretter sa roture,

sans avoir le courage de reprendre le commerce. — D'anciens priviléges qui perpétuent le mal, en le renouvellant tous les jours, obligent à gémir sous le faix des honneurs stériles qui ont été accordés à leurs pères par leurs concitoyens, des Gentilshommes qui seroient heureux s'ils étoient encore négocians.

Les Capitouls, Trésoriers de France et Sécretaires du Roi, les Jurats et les Echevins de plusieurs villes ont peut-être produit, depuis que l'ennoblissement a été conféré à ceux qui ont été revêtus de ces charges, des milliers de *Gentilshommes*, qui, plus fiers de leur origine que les descendans des premières familles du Royaume, se croyent au-dessus de toute entreprise *mercantille*, et sont contens de jouir, en endurant toutes sortes de besoins, de la distinction qui les a malheureusement fait sortir d'un état dans lequel ils auroient pu contribuer au bien public, et n'a substitué à *l'avantage* qu'ils

ont perdu qu'un prétendu *avantage* particulier qui leur est bien funeste, au lieu de vouloir vivre honorés, dans l'aisance, et de laisser à leurs descendans les moyens de devenir opulens, et conséquemment des Citoyens utiles à leur pays, en dirigant des entreprises utiles aux lieux où ils font leur résidence. Que résulte-t-il encore de cet *orgueil mal entendu*, la ruine totale de la plupart des enfans nés dans l'état du commerce, et que les pères ont l'imbécillité d'autoriser à sortir de cette ligne de *démarcation*. Ils oublient tout, jusqu'à leur nom ; ils méconnoissent leur propre sang, et bientôt, empruntant des noms de terre, ils fréquentent et veulent aller de pair avec l'homme de la première qualité, et tranchant du *Marquis*, eux-mêmes ils ne deviennent plus que des aventuriers. Que l'on fouille bien dans l'existence de la plupart des oisifs, dont fourmillent les capitales, et qui, sous des noms pompeux, de *Comte*,

de *Marquis* et de *Baron*, se font une étude spéculative de voler les marchands, et de dupper la jeunesse sans expérience au jeu ou autrement, qui les égorgent souvent sans leur dire *gare*; je pose en fait que sur cent de ces jeunes gens *tarés*, on en trouvera cinquante sans un sol de revenu, cependant avec cent mille écus de fortune, plus ou moins; fortune qu'ils n'ont due qu'à l'*état mercantille* de leurs pères.

Les nations se sont éclairées les unes par les autres. La France a conservé l'avantage de donner à toute l'Europe des leçons de goût et d'urbanité. Les principes de l'honneur s'y sont toujours maintenus inaltérables. Il n'est aucun pays où son militaire ne soit respecté, et dont il ne soit encore l'exemple. L'industrie de ses habitans a été citée depuis plusieurs siècles, comme un modèle que tous les peuples se sont attachés à imiter. Pourquoi tant d'avantages seroient-ils anéantis par un seul *abus*

qui s'est glissé depuis un siècle seulement, parmi la classe des Citoyens qui sont les plus à portée de donner à leur pays des preuves de patriotisme? C'est pourtant dans cette classe que se trouvent les fortunes les plus libres et les moins sujettes à se déranger par des dépenses d'état et de réprésentation que ne sont pas obligés de faire ceux qui les possèdent.

Après avoir donné tant de leçons aux autres nations, la France peut bien en recevoir une à son tour ; c'est celle que lui donne la noblesse, et le peuple Anglais. Cinquante maisons de commerce établies à Londres ont, dans ce moment, pour chefs ou pour associés, les Frères, les Fils, les Neveux des Pairs les plus illustres du Royaume. Deux cent membres du Parlement, sont, ou négocians, ou manufacturiers, ou banquiers, et associés dans de grandes entreprises. Ces magasins immenses qui se trouvent dans Londres, ces manu-

factures si riches, qui sont établies dans les Provinces d'Angleterre, ne s'y trouveroient sûrement pas, si les commerçans n'étoient pas honorés, et si cet honneur ne dérivoit pas, n'étoit pas *inhérent à l'état du commerce.*

En admettant les nuances marquées par la différence des constitutions ; en rendant à la noblesse française les hommages auxquels elle a droit ; à la Robe, ceux qui lui sont dûs, à la première classe du Tiers-état, ceux qu'il mérite, qu'il soit permis à un vieux Militaire, qui fait profession de cultiver sa raison et sa pensée, tout en admirant, en rendant justice aux deux nations rivales, d'observer à M. de Beaupoil et à tous *ses pareils, singulièrement à mes Seigneurs* les *Capitouls, Jurats* et *Echevins*, (qu'une bonne conduite, sans doute, et des mœurs irréprochables ont placé à la tête de leurs concitoyens), que le Lord-Maire de Londres, après être descendu du carosse doré qui le

conduit à Saint-James, ou à Guildhal (hôtel de ville), après avoir donné des fêtes aux Ministres et à tous les Grands du Royaume, se retire dans son cabinet pour lire les lettres de ses correspondans, et signer les ordres que la maison de commerce, dont il est ordinairement le chef, doit envoyer dans les ports où sont ses vaisseaux. L'année de sa réprésentation n'est pas plutôt révolue, qu'il quitte sans regret l'hôtel magnifique, dans lequel il a vécu avec le plus grand faste pendant sa Mairie, et en descendant du rang élevé où l'ont appellé ses concitoyens, il rentre avec joie dans son Comptoir, sans croire qu'il puisse jamais déroger au titre pompeux dont il a été revêtu.

Les négocians anglais qui, par leur fortune, ou l'influence qu'elle leur a donnée, sont devenus des grands seigneurs à l'exemple de M. Will Brek, riche brasseur, et qui continue toujours son état malgré qu'il soit mem-

bre du Parlement, sont tout aussi éloignés de penser que leur *état civil*, et leur état *politique soient incompatibles.*

Si jamais la France a le bonheur de voir ce principe adopté chez elle, on ne verra plus les négocians abandonner les affaires avec une fortune à peine suffisante pour les commencer, de manière à leur donner du développement ; on ne verra plus un Echevin se croire avili en continuant l'état qui lui a procuré cette distinction ; et s'il se retire du commerce pour jouir dans le repos, et de la récompense qu'il a méritée, et du fruit de ses travaux, il se fera au moins remplacer par ses enfans, et à défaut, par ses parens les plus proches, en laissant revivre son nom dans un état où il a été honoré. Il laissera à l'ancienne Noblesse le soin de défendre la patrie jusqu'à ce qu'une très-grande fortune assure plus que l'aisance à tous ses descendans. Alors il ne leur restera plus qu'à en jouir, et à se choisir un état

conforme

conforme à leur riche existence et à leur inclination.

Je suis bien éloigné, au reste, de prétendre que la postérité d'un honnête négociant en *activité* ne puisse pas servir son Roi et sa patrie aussi honorablement que la première Noblesse; lorsque son goût la porte à fournir la carrière des armes, mais mon opinion est, qu'on peut et qu'on doit servir son pays de toutes les manières, et ce n'est pas la moindre sans doute que d'augmenter les richesses d'un Etat.

Je me repète, n'en déplaise à M. de Beaupoil et à tous ses pareils, dont le plus sot orgueil égare si fort la raison, moi, qui tire à honneur de ne devoir qu'au hasard l'avantage d'être né homme de qualité, moi, qui ne dois qu'à moi seul et à tous mes principes d'être honnête homme dans toute la force du terme et brave Officier : je jette tous les hommes très-indistinctement dans la même balance, pour les peser chacun au poids

de leurs œuvres, et je ne fais absolument aucune différence du dévouement du Chevalier d'Assas, (auquelle Comte de S*** , en *blasphêmant*, avoit comparé celui de M. de Beaupoil, à l'égard du brave Général, Comte de Miazinski) ; je ne fais, dis-je, aucune différence du dévouement de l'Officier d'Auvergne, qui, se trouvant surpris et enveloppé par l'ennemi, se sacrifie pour sauver l'armée, à celui de ce Citoyen négociant ou financier, ayeul de M. Poupart de Beaubourg, qui, en 1709, sacrifia sa fortune pour sauver Paris de la famine, et mérita, par son bien rare désintéressement, le *titre glorieux* DE PERE DU PEUPLE, qui lui fut confirmé par Louis XIV lui-même. J'observerai aussi que le zèle et l'intrépidité que manifesta, il y a deux ans, le petit-fils de cet illustre Citoyen, en exposant sa liberté et sa vie pour procurer à la Marine de France les FAMEUSES POULIES-PATENTES de M. *Taylor* de *Souphanton*,

ne sont pas moins faits pour être admirés : et voilà les mortels qu'on persécute et qu'on voudroit avilir ! . . . Mais c'en est assez. La France ne sera jamais assurée de devenir ce qu'elle doit être, que lorsqu'elle abattra l'hydre des préjugés, dans un état qui est sans contredit le plus ferme soutien de sa richesse et de sa splendeur.

Mais revenons à ces Messieurs, et tâchons d'en finir.

Deux ou trois jours après que M. de Beaubourg eut publié son retour à Paris, j'eus occasion de rencontrer un de ses parens, fort de mes amis. Il étoit aussi prévenu contre lui que je l'avois été moi même ; il me parut furieux à son égard. Il avoit vu une infinité de mémoires, de lettres et d'avis anonymes répandus dans la famille qui lui présageoient un prochain déshonneur, et qui, joints à beaucoup de démarches, de menaces de la part de quelques personnes affidées et soudoyées par MM.

Labarte, Beaupoil et Faulconnier, avoient tellement porté l'alarme et la désolation dans le sein de cette famille respectable, qu'elle venoit de s'assembler, et d'arrêter qu'elle solliciteroit un ordre du Roi pour le faire enfermer. Il me déclara que le parti en étoit pris, et que l'on ne perdroit pas un instant. Quoi ! lui dis-je, sans l'entendre ? .... Quoi ! avant qu'il soit justifié ? Mais vous n'y pensez pas. Vous procédez absolument contre toutes les règles de l'équité, et il ne peut appartenir aujourd'hui à la famille de M. de Beaubourg, d'être la première à l'accabler. Abandonne-t-on, persécute-t-on ses parens ou ses amis quand ils montent à la tranchée ? Rassurez-vous sur votre honneur, c'est-à-dire sur le sien. Je le crois bien plus malheureux que coupable, et l'homme infortuné est une chose sacrée. Une violence précipitée est la plus criante des injustices. Souvent lorsqu'on la reconnoît, on n'est plus à tems d'y remédier. Un homme

que l'on enferme est perdu, selon le droit politique et civil. Le public qui n'a pas toujours le tems de remonter à la cause première de cet ordre, regarde un homme emprisonné comme jugé. Il ne faut donc pas que la famille précipite une sentence qui est encore à prononcer. Laissez décider les Tribunaux, et vous déciderez d'après eux, etc. etc.

Je le calmai, je l'appaisai de mon mieux. Vous ne croyez donc pas, me reprit-il plus tranquillement, à toutes les horreurs que ce Marquis *vomit* contre lui? Vous pensez donc réellement que toutes ces lettres qu'il affirme fausses ne le sont pas, et qu'elles sont bien vraies? Oui certes, répliquai-je, je le crois aujourd'hui, et je le crois bien fermement. Encore une fois, je suis dans la persuasion irrévocable que M. de Beaubourg est malheureux, et le plus malheureux des hommes; j'ajouterai de plus, que je me suis déja convaincu qu'une infinité de gens tarés, *exécrés*, ont juré sa

perte depuis plus de deux ans, qu'ils ont un intérêt réel à le perdre ; que pour y parvenir ils employent tous les moyens, et que tous les moyens leur sont égaux. Ainsi tout ce qu'on a osé, tout ce qu'on a tenté, tout ce qu'on a fait dans sa famille, et auprès de quelques gens en place pour l'anéantir, ne vient absolument que de ses lâches ennemis.

Mais si vous saviez, continua mon ami, si vous saviez combien ce jeune homme a eu les passions vives dans sa première jeunesse, et combien celle-ci est encore orageuse. Si vous saviez enfin tous les chagrins qu'il nous a donnés, vous cesseriez peut-être d'être son défenseur. Malgré cette émotion où vous me voyez, je ne puis m'empêcher de vous dire que s'il eût voulu il auroit été propre à tout ; il n'a jamais eu de plus cruel ennemi de son bonheur que lui-même, c'est-à-dire sa tête, malheureusement trop légère, et sa fierté de caractère. Je ne connois point d'état,

point d'art, point de profession, point de condition même où il n'eût pû se distinguer. Politique, morale, administration, négociation, rien ne lui est étranger, et il eût été homme à s'y distinguer. A quatorze ans il entra Cadet dans la Légion de l'Isle-de-France, et bientôt il fut Officier. Employé dans l'Etat-Major un an après, il fut choisi en 1767 pour aller former tout un Corps dans l'Inde, sous les ordres de M. Law de Lauriston, Maréchal-de-Camp, aux évolutions, et au nouvel exercice de 1764. Mais son caractère bouillant et altier, sa grande jeunesse l'entraînèrent à faire tout plein de sottises. Il voulut, malgré ses supérieurs, et contre le gré de sa famille, repasser en France, où, abandonné à lui-même, sa conduite ne devint pas meilleure. Son père et sa famille, justement allarmés par ses dérangemens, furent obligés de le faire enfermer par lettre-de-cachet. Pour abréger l'histoire de sa vie, il seroit aujour-

d'hui, s'il eût voulu, aujourd'hui qu'il est âgé de trente-quatre ans, non-seulement à la tête d'un Corps, mais même, selon toutes les apparences, Chevalier de S. Louis ; et avec son état et son nom seul, il n'eût pas manqué de rencontrer une femme riche et d'une famille distinguée. Enfin, il n'auroit pas à gémir, comme il le fait sans cesse, de celle qu'il a voulu épouser contre le gré de tous ses parens, etc. etc.

Voilà sans doute des reproches bien graves et bien fondés, interrompis-je ; ce sont des fautes dont il est d'autant plus victime, que ses écarts ont indisposé cruellement une famille puissante qui pourroit tout pour lui. Mais enfin il est Citoyen aujourd'hui, et père de famille, il a du zèle, de l'esprit, du génie, il n'a point le cœur corrompu ; tout annonce au contraire qu'il l'a bon, généreux, sensible, et c'est là le creuset où il faut s'attacher toujours à décomposer l'homme, quel qu'il soit. Dès

que le cœur est attaqué et vicié, l'individu est jugé sans appel.

Au reste, continuai-je, par une fatalité attachée à la corruption de notre siècle, ce tableau de M. de Beaubourg ressemble assez à celui de la plupart de nos jeunes gens, qui, livrés à eux-mêmes dans un âge où ils devroient être encore sous la discipline paternelle, se livrent, sans retenue, aux passions les plus violentes. Et tout ce que je pourrois dire à cet égard, ne vaudroit jamais ce que M. de Beaubourg a si bien peint lui-même dans une Ode qu'il composa il y a quelques années, et que j'ai trouvée dans un de ses ouvrages. En voici deux strophes qui m'ont frappé, et qui vous paroîtront, comme à moi, pleines de sens et de vérité.

C'est lui qui parle de *lui-même*.

. . . . . .

. . . . . .

» Mais voyons ce qu'on me reproche,
» Et convenons de mes défauts;

» Des plus noirs cailloux d'une roche ;
» Il sort de bienfaisantes eaux ;
» De même aux vertus qu'on exige ,
» Tous les défauts servent de tige ;
» Le bien et le mal confondus ,
» Dans l'ame ont une égale empreinte ;
» Or , tirons le miel de l'absynthe ,
» Et de nos vices , les vertus.
» Dans l'âge où plus fougueux qu'Eole ,
» Nous poursuivons sans choix , sans goût ,
» Des vains plaisirs l'ombre frivole ,
» Je fus ce que l'homme est par-tout :
» Imprudent , vain , léger , volage ,
» Indocile à la voix du sage ;
» *Malgré Minerve et son flambeau ,*
» *La jeunesse est comme une éponge ,*
» *Qu'il faut qu'un bras vigoureux plonge ,*
» *Si l'on veut qu'elle prenne l'eau* ».
. . . . . .
. . . . . .

A peine eus-je achevé que mon ami se dérida et s'attendrit. Ainsi , après avoir agi très-vivement contre M. de Beaubourg , j'ai déjà été assez heureux pour le servir auprès d'un de ses parens , le plus furieux , le plus irrité , et le plus décidé à l'accabler.

Maintenant il faut achever de tirer le rideau sur l'importante histoire des lettres dénoncées fausses, et il ne reste véritablement qu'un petit coin à lever à cet effet. Je vais reproduire (*mot* pour *mot*) tout ce que j'ai appris, il n'y a pas vingt-quatre heures, d'un homme très-respectable, qui connoît depuis long-tems M. de Beaupoil-S.-Aulaire et M. Poupart de Beaubourg, et qui a vécu plus d'un an avec eux.

« M. de Beaubourg, me dit-il, n'est » point du tout ce que M. de Beau- » poil a eu intérêt de le faire. Il sem- » bleroit au contraire que celui-ci ait » voulu s'ébaucher lui-même; je ne con- » nois rien de plus méchant, de plus » ingrat et de plus perfide sur la terre. » J'ai tout connu et tout vu de mes » propres yeux : tout ce qui existe dans » le Temple est en état d'attester les » bienfaits sans nombre, et les servi- » ces signalés que M. de Beaubourg lui » a rendu pendant plus de quinze mois

» qu'il ne l'a pas quitté. — Aussi M. de
» Beaupoil s'est-il bien gardé de répon-
» dre un mot à la *lettre* de M. de Beau-
» bourg, qu'il ne cite pas, mais qu'il
» appelle prudemment un *libelle*. Il
» s'est contenté de nier et de déclarer
» FAUSSES toutes les lettres qu'il a écri-
» tes, et fait écrire par la Demoiselle
» de Gange. Mais elles ne le sont pas,
» Monsieur, et j'en jure sur ma tête :
» la plupart ont été reçues et ouvertes
» devant moi. — Un autre article que
» M. de Beaupoil a relevé dans ce qu'il
» appelle le libelle de M. de Beaubourg,
» et cela, après avoir bien assuré
» *que rien ne lui a fait perdre sa pu-*
» *reté native*, après avoir lui-même
» *chanté ses exploits et vanté ses vertus*,
» c'est celui où ce dernier reproche à
» M. de Beaupoil L'INFATIGABLE ACTI-
» VITÉ QUE LE CIEL LUI A DONNÉE POUR
» NUIRE, — QUE L'ORGANISATION QUI
» LE FAIT MOUVOIR, EST CELLE D'UN
» BIEN PETIT NOMBRE D'INDIVIDUS,

» — ET QUE MILLE DES PLUS GRAVES
» DIFFAMATIONS NE PESENT PAS DANS
» SA BALANCE LE PLUS LÉGER SUCCÈS. »

— Il s'est donné bien de garde de répliquer à l'enlevement de la Demoiselle de Gange, circonstances et dépendances. Cependant M. de Beaubourg lui reproche de ne l'avoir pas enlevée DÉPOUILLÉE, COMME UNE HÉROÏNE DE OMANR. « Il » l'accuse positivement de s'être entendu » avec elle pour le voler, le dépouiller » lui-même; et par la déposition de » la fille *Justine*, leur complice, M. de » Beaubourg prouve que la plupart de » ses effets, jusqu'à ses chemises et ses » culottes, ont été portées et déposées » en différentes fois dans la chambre » de M. de Beaupoil. Voilà d'abord un » *vol abominable*, sur lequel ce dernier » a gardé un morne silence. Il en est » encore un autre bien prouvé, auquel » il n'a pas répliqué davantage, c'est » l'histoire *d'une somme de huit mille* » *livres*, que la Demoiselle de Gange

» et lui ont arraché d'un sieur Simon,
» débiteur, *écroué* par M. de Beaubourg,
» et qu'ils ont mis en liberté au mépris
» de la contre-lettre que ce dernier les
» força de lui donner, lors de *la rixe*
» *de S.-Mandé*. Il a passé également
» sur la rencontre que M. de Beau-
» bourg eut avec lui aux Champs-Eli-
» sées, sur l'ABAISSEMENT AUGUSTE,
» pantomime qu'il exécute à ravir, et
» à la faveur de laquelle ce brave Ca-
» pitaine du Régiment provincial de
» Soissons, se tire toujours *bien portant*
» de toutes les affaires ; dans la scène
» que M. de Beaubourg eut avec lui à
» St.-Mandé, celui-ci rapporte de bonne
» foi, que surpris et assailli par les maî-
» tres et valets, il ne pût que parer
» un coup de couteau que lui porta
» M. de Beaupoil, mais qu'il ne put
» éviter un *plat* qu'il lui jetta à la tête ;
» ce Dom-Quichote, dans son libelle,
» assure que c'était une *assiète*. Mais
» il ne se défend pas de n'avoir jamais

» voulu sortir, d'avoir porté des plain-
» tes à la police et à l'administration,
» d'avoir écrit que sa vie étoit mena-
» cée par M. de Beaubourg, d'avoir
» imploré toutes espèces d'assistance,
» de lui avoir fait enjoindre, au nom
» et de la part du Magistrat, par le sieur
» Henry, Inspecteur de police, d'être
» réservé et circonspect, et d'avoir
» à respecter des jours aussi *précieux*
» que ceux de M. de Beaupoil. Il ne
» se défend pas enfin de s'être retranché
» jusqu'aux dents, de s'être fait garder
» pendant huit jours, à raison de douze
» francs, par deux Cavaliers de la Maré-
» chaussée de Vincennes. C'est peut-
» être la première fois, depuis la fon-
» dation de la Monarchie, qu'un Mi-
» litaire, un Chevalier français a ima-
» giné de se faire garder, dans la crainte
» d'être attaqué par son semblable.
» Cent personnes, au reste, peuvent at-
» tester ce fait, et le Brigadier de la
» Maréchaussée me l'a confirmé lui-

» même. Aussi M. de Beaupoil a grande
» raison de rappeller et de chercher à
» faire valoir tout le sang que ses ayeux
» ont répandu au service de l'Etat, car
» le sien n'a jamais coulé, et ne cou-
» lera jamais que sous l'incision salu-
» taire des lancettes.

» Si M. de Beaupoil est devenu l'en-
» nemi et le plus cruel persécuteur
» de M. de Beaubourg, ce n'a été que
» pour servir M. Labarte dans son abo-
» minable cause ; et ce M. Labarte,
» qui répand l'or à pleines mains, lors-
» qu'il s'agit de se venger de M. de
» Beaubourg, avoit promis de doter la
» Demoiselle de Gange.

» C'est d'abord avec les effets de M. de
» Beaubourg et ceux de la Demoiselle
» de Gange, que M. de Beaupoil a sou-
» tenu pendant plusieurs mois un train de
» maison de ville et de campagne, et un
» nombreux domestique ; qu'il a dégagé
» et fait venir auprès de lui son frère,
» qui étoit Dragon dans le Régiment

de

» de Ségur ; qu'il a payé une infinité
» de dettes criardes ; qu'il a fait un
» trousseau à son ancienne maîtresse,
» Madeleine Dié, connue dans le Tem-
» ple alors pour n'avoir pas une che-
» mise. Les effets de la Demoiselle de
» Gange une fois engagés ou vendus,
» M. de Beaupoil se reploya sur M. La-
» barte, qui bientôt fut fatigué de don-
» ner de l'argent, et qui exigea que
» l'on réformât tout-à-fait la maison de
» ville. Ce n'a pas été sans beaucoup
» de peine que ce grand personnage s'est
» décidé à payer encore en dernier lieu
» une somme de *trois mille six cens*
» *livres*, pour retirer M. de Beaupoil
» des prisons de la Force. Aujourd'hui
» ce dernier est tout-à-fait au Temple,
» relégué avec la Demoiselle de Gange
» dans une mauvaise chambre, où elle
» est réduite à lui faire son pot au feu.
» C'est ainsi que Madame la Marquise,
» c'est-à-dire celle qui espéroit le deve-
» nir, se trouve récompensée d'avoir

» suivi les leçons de M. de Beaupoil,
» son magister, et d'avoir, avec lui,
» volé son bienfaiteur.

» Ce qui révolte encore, c'est que M.
» de Beaupoil, accoutumé depuis quinze
» ans à ne vivre absolument que de tout
» ce qu'il emprunte, escroque ou men-
» die, reproche effrontément à M. de
» Beaubourg de faire des dettes. Ignore-
» t-il donc qu'il s'y trouve forcé par les
» circonstances ? qu'il est accablé de pro-
» cès où il est demandeur ; qu'il lui est
» dû des sommes ; qu'il a des enfans, et
» qu'il lui faut soutenir, et leur exis-
» tence et la sienne ? Non assurément,
» il n'ignore rien de tout cela, et il sait
» de plus qu'il a en porte-feuille nombre
» d'affaires majeures, dont la moindre
» suffirait pour acquitter toutes ses det-
» tes, au lieu que les affaires majeures de
» M. de Beaupoil, ses seules ressources,
» sont, ou de fabriquer des libelles *à*
» *prix fixe*, ou d'emprunter et de men-
» dier ce qu'il est bien assuré de ne
» jamais pouvoir rendre.

» Beaucoup de personnes savent que si
» M. de Beaubourg a été anéanti, c'est
» par les projets concertés des sieurs La-
» barte, Rinquet et Compagnie, et sin-
» gulièrement par les engagemens fraudu-
» leux que le sieur Meynadier a fabri-
» qués sous le nom de M. de Beaubourg.
» Beaucoup de personnes savent encore
» combien d'engagemens M. de Beau-
» bourg a contractés pour les autres.
» Tous ceux qui le suivent et qui l'ap-
» prochent, savent que sa passion est de
» rendre service à tout ce qu'il croit hon-
» nête et malheureux. Son plus grand
» malheur, sans doute, est de s'être lié
» avec des aventuriers qui l'ont trompé
» indignement, qui l'ont engagé dans de
» mauvaises affaires, et compromis. Mais
» il l'a dû à sa position, c'est-à-dire aux
» tems, aux lieux, et aux circonstances.
» On l'a vu très-souvent, n'ayant
» point d'argent à donner à ceux qui
» lui en demandoient, leur abandonner
» sa montre ou sa boîte, enfin les bijoux

» qu'il pouvoit avoir, et assurément il
» en est beaucoup qu'il n'a pas revus.
» Il n'est peut être pas un homme qui
» soit plus sensible et plus généreux. Il
» faut bien se garder de l'attribuer à la
» foiblesse de son caractère, il ne doit
» cette passion d'obliger qu'à la sensibi-
» lité de son ame. Il n'a jamais vu verser
» de larmes sans en répandre lui-même.
» Malheur à ceux qui n'en ont jamais
» répandu ! . . . . Si ce n'est pas là un
» homme délicat et noble, comment
» donc doit-on appeller ceux à qui on
» donne ce nom ?

» Si tous les crimes, dont cet enragé
» Beaupoil l'accuse, existoient réelle-
» ment, comment eût-il pu échapper à
» la justice qui veille sur tous ceux qui
» s'en rendent coupables. Peut-être pour-
» roit-on l'accuser de négligence, puis-
» que ce dernier a échappé lui-même
» à sa surveillance et à ses recherches,
» attendu qu'il n'est peut-être pas un
» être sur la terre plus criminel que

» lui. Tous les moyens de nuire et de
» s'approprier le bien d'autrui lui sont
» égaux. Souvent je lui ai entendu dire
» que LORSQU'ON ATTAQUE UN ENNEMI,
» IL NE FAUT NEGLIGER AUCUN DES
» MOYENS DE LE PERDRE. Assurément
» les coups terribles qu'il porte seroient
» moins sensibles, s'il n'exerçoit son
» art détestable qu'envers ceux qui lui
» ont fait du mal ; mais il s'attache
» encore à le mettre en pratique vis-à-vis
» de ceux qui lui ont fait le plus de
» bien, ce qui met bien le comble à
» sa scélératesse. Il semble qu'il veuille
» se venger de leurs bienfaits. Mais,
» Monsieur, vous ne connoissez point
» ce M. de Beaupoil. Je vais vous mettre
» son caractère dans tout son jour.
» Ecoutez, voici le comble de la bassesse
» et de la *scélératesse*.

» M. de Beaupoil après avoir vécu
» plus de deux ans aux dépens d'un
» homme méprisable, qu'on appelle
» GRENIER de LA CETRÉE, s'associa avec

» lui pour élever, de concert avec M.
» de Faulconnier, diverses maisons de
» commerce, et entre autres celle de
» SANDRARY et Compagnie, rue des
» Fontaines, ainsi que celle d'un Juif,
» nommé MARDOCHÉ DUPIN, rue Saint-
» Avoye. Il imagina, pour servir, ven-
» ger et justifier à la fois son associé
» Grenier, de faire un LIBELLE abomi-
» nable contre M. de Brunville, Procu-
» reur du Roi, Magistrat respectable,
» généralement aimé et estimé pour ses
» vertus publiques et privées. Ce Magis-
» trat n'avoit jamais fait de mal à M. de
» Beaupoil, mais il n'avoit pas voulu
» que le sieur de la Cetrée volât à M. de
» Brunville, son père, une somme de
» cent mille livres. Voilà le seul crime du
» fils *Magistrat*. Le LIBELLE ayant été
» imprimé au nombre de deux mille,
» M. de Beaupoil en fait déposer quinze
» cents exemplaires dans la Maison de
» SANDRARY, et ensuite par l'entremise
» d'un homme de la police, et après en

» avoir touché le prix, il indique où il
» a fait le *dépôt*. Aussi-tôt l'Inspecteur
» s'y transporte et l'enlève. Ainsi M. de
» Beaupoil trouva le secret de faire payer
» son libelle deux fois, et par son ami
» Grenier, et par la Police avec laquelle
» il composa. A peine le LIBELLE eut-il
» disparu que M. de Beaupoil feignit
» l'homme désolé, et que pour détour-
» ner tout soupçon sur lui, il eut l'infa-
» mie d'accuser un brave Officier, un
» père de famille, plein d'honneur, qui
» l'avoit nourri pendant trois ans, d'avoir
» vendu et indiqué lui-même à la police
» (comme en étant espion), le lieu qui
» récéloit cette infernale production.

» Depuis, M. de Beaupoil a dit, à qui
» a voulu l'entendre, qu'il n'avoit pas
» entrepris M. le Procureur du Roi pour
» l'abandonner, et qu'il le perdroit tôt
» ou tard. En effet sa rage a redoublé
» aussi-tôt que la voix publique eût dési-
» gné ce Magistrat pour occuper une
» nouvelle place, où son génie infati-

» gable sembloit l'appeller. Il a fait im-
» primer un autre libelle encore plus
» *monstrueux* que le premier. M. de
» Brunville s'est montré peu sensible à
» ces derniers traits de la malignité, qui,
» d'ailleurs toujours attachée sur les pas
» de la vertu, ne sauroit jamais l'effleu-
» rer, ni lui faire perdre ses droits.

» M. de Beaupoil a beau s'étudier à
» déguiser son style, aisément on le recon-
» noît à la touche de ses rédacteurs, et
» à son atrocité. Cet homme enfin *n'écrit*
» *que pour calomnier, et ne calomnie*
» *que pour vivre.* Il prétend que de
» tous les ouvrages qui paroissent à Pa-
» ris, il n'y a absolument que les LIBELLES
» qui se vendent. Aussi en entreprend-
» t-il *à prix fixe*, c'est-à-dire qu'il les
» fait payer suivant les rangs, et suivant
» les états des personnes qu'il s'agit de
» *travailler :* c'est son expression.

» Le premier, contre M. de Brun-
» ville et M. Lenoir, qui a pour titre,
» MÉMOIRE AU ROI, lui a valu quatre

» mille livres. J'ignore ce que lui aura
» rapporté le dernier. Celui, contre M. le
» Comte de Mirabeau, qu'il a com-
» posé avec son cher ami, *l'auteur des*
» *trente-six notes*, et qui a pour titre :
» CONSIDÉRATION SUR LA DÉNONCIATION
» DE L'AGIOTAGE. LETTRE AU COMTE DE
» MIRABEAU, lui a valu douze cents liv.
» Celui, contre feu M. le Comte de Ver-
» gennes, qui a pour titre : MÉMOIRE
» AU ROI, et dont il vient de parler
» avec tant d'emphase, dans celui contre
» M. de Beaubourg, lui a valu l'impos-
» sible, et le prix le plus cher à son
» cœur, c'est-à-dire, l'exil, la proscrip-
» tion d'un illustre étranger, son bien-
» faiteur, dont les droits étoient sacrés,
» et qui n'a eu d'autres reproches à se
» faire que d'avoir abandonné aveugle-
» ment ses intérêts à MM. de Beaupoil et
» Compagnie. Je passe sur une infinité de
» rapsodies contre M. de Beaumarchais,
» M. Lenoir et tant d'autres, écrits *pi-*
» *toyables* qui naissent le matin et meu-

» rent le soir, et qui ont pû rappor-
» ter à ces vils fabricans, un louis par
» feuille.

» Personne n'a plus contribué que M. de
» Beaupoil à toutes les ordures qui ont
» été imprimées contre les Parlemens. Il
» est le coopérateur ou le rédacteur de
» différens écrits, notamment de celui
» intitulé : OBSERVATIONS D'UN AVOCAT,
» SUR L'ARRÊTÉ DU PARLEMENT, DU 13
» AOUT 1787.

» Pour vous donner une idée bien juste
» des maximes ou plutôt du *machiave-*
» *lisme* de M. de Beaupoil, qui, page 6
» de son libelle, contre M. de Beau-
» bourg, dit : *que les momens de dé-*
» *sœuvrement qu'il a pû trouver ont été*
» *employés à méditer sur les objets qui*
» *lui ont paru les seuls dignes d'oc-*
» *cuper une tête saine et une ame forte,*
» *les intérêts des hommes, ceux des Prin-*
» *ces et les devoirs des Gouvernemens, etc.*
» qu'il me suffisse de vous reproduire
» quelques passages de ce même écrit

» *anonyme* qu'il a fabriqué avec un cer-
» tain Abbé, *écrit diabolique*, qui pré-
» sente dans la forme et au fond tous
» les caractères du libelle le plus dan-
» gereux et le plus condamnable ; voici
» quelques-unes de ses propositions mar-
» quées au coin de l'extravagance et de
» l'audace, des paradoxes étranges, et
» tout-à-la-fois injurieux au Souverain,
» à la Nation, aux Magistrats, ses or-
» ganes et ses représentans.

« Si l'on en croit M. de Beaupoil et
» Compagnie, *le Parlement prétend*
» *avoir le droit de dépouiller le Roi*
» *de sa puissance législative, pour se*
» *l'approprier à lui-même. — Il n'y*
» *a plus de Monarchie*, dit-il, *plus d'au-*
» *torité, si l'on peut refuser aux vo-*
» *lontés législatives du Roi un consen-*
» *tement nécessaire, et raisonner l'obéis-*
» *sance qui lui est due. — Il ne connoît*
» *point de plus grand malheur que*
» *la résistance persévérante du Parle-*
» *ment aux volontés du Roi.* — Parlant

» ensuite de la noble opposition de la » Cour des Pairs, il l'appelle *une con-* » *fédération proposée à tous les Corps* » *de l'Etat, une invitation formelle à* » *la rébellion ; un cri de sédition uni-* » *verselle*, et enfin, l'arrêté de cette » Cour respectable, *un manifeste*. — Sui- » vant ces Messieurs, *le Roi est le* » *seul maître*, le seul juge des besoins » de l'Etat. . . . Il fait la guerre, il dé- » cide de la paix, il établit des impôts. » IL PEUT MÊME, vous allez frémir, » ALIÉNER DES PROVINCES ENTIERES SANS » EN RENDRE AUCUN COMPTE A PERSONNE. » Mais je m'arrête, car je n'en finirois » pas. Je passe également sur les sar- » casmes abominables que renferme la » préface de ces *observations dégoûtan-* » *tes*, contre quelques Magistrats il- » lustrés par la circonstance, et fort au- » dessus de pareilles atteintes.

» Mais, Monsieur, ce n'est pas là » tout : connoissez M. de Beaupoil tout » entier s'il est possible, car il est in-

» définissable ; et cette phrase, par la-
» quelle M. de Beaubourg termine sa
» *lettre*, demande bien à être méditée :
» *heureux*, lui dit-il, *si ces foibles*
» *esquisses peuvent vous arracher une*
» *seule victime, et conserver aux obser-*
» *vations de la philosophie le phéno-*
» *mène de votre constitution morale.*

« M. de Beaupoil prend tous les mas-
» ques, joue tous les rôles. Aujourd'hui
» pour, demain contre, il a l'air d'épou-
» ser tous les partis. Dans le tems-même
» qu'il fabriquoit *les commandes* de M.
» l'Archevêque et de M. le Garde-des-
» Sceaux, dans le moment même qu'il
» distribuoit sa brochure, intitulée :
» de L'UNITÉ DU POUVOIR MONARCHI-
» QUE ; il me montra, ainsi qu'à plu-
» sieurs personnes, une lettre de M. d'Es-
» premenil, dans laquelle ce Magistrat
» lui adressoit les plus grands éloges,
» et finissoit par l'inviter à *nourrir tous*
» *les esprits de ses principes grands et*
» *féconds*. A peine nous eut-il lû cette

» lettre *prétendue*, qu'il nous dit, en con-
» fidence, que c'étoit lui qui rédigeoit les
» arrêtés du Parlement, et que M. d'Es-
» premenil, ce moderne CURTIUS, n'a-
» gissoit que d'après lui. Le lendemain,
» il rencontre un de mes amis, lui parle
» de son triomphe au bureau de la guerre,
» de sa prochaine élévation au minis-
» tère, et l'assure que c'est lui seul qui
» rédige tous les arrêts du Conseil contre
» les Parlemens. Cette imprudence sa-
» crilège doit vous rappeller celle qu'il
» a eue de publier qu'il avoit composé la
» plupart des morceaux de force dont les
» Mémoires de M. Bergasse sont parse-
»més ; reproche amer que lui a fait M. de
» Beaubourg dans sa *lettre*, et que M. de
» Beaupoil s'est bien gardé de relever,
» parce qu'il auroit été confondu par
» vingt témoins.

» Dans son libelle contre M. de Beau-
» bourg, il assure qu'il a rendu par
» sa plume des *services importans* à
» l'Etat. Certes vous venez d'en voir un

» bel échantillon. — Ceux qu'il prétend
» avoir rendus à une infinité de Citoyens,
» honnêtes et malheureux, où sont-ils,
» et qui les a vus ? On n'en a jamais en-
» tendu parler que par lui. La plupart
» des faits qu'il avance sur le fameux *mé-*
» *moire* qu'il composa [avec son teintu-
» rier], en faveur de M. le comte de
» Miazinski, sont absolument faux, et je
» le tiens de ce Seigneur Polonnois lui-
» même.

» Ce qu'il dit d'un *malheureux* père
» de famille, emprisonné pour trente
» mille livres, et dont il a obtenu la
» liberté, est vrai à certains égards ;
» mais ce grand homme a tant de choses
» dans la tête, qu'il a oublié que ce
» *service* lui a été payé, et qu'il a touché
» *six mille livres* de cet *infortuné* fripon ;
» il a oublié qu'à cette époque-même
» il se vanta d'avoir gagné *deux mille*
» *écus* d'un seul trait de plume, et qu'il
» dit, à qui voulut l'entendre, qu'il avoit
» tellement effrayé M. le Directeur-gé-

» néral des finances, par un mémoire » au Roi, que sur cette seule menace il » lui avoit accordé la liberté du *comp-* » *table.*

» S'il est des *services*, s'il est des *bien-* » *faits*, dont M. de Beaupoil puisse se » vanter, mais non pas s'honorer, ce » sont ceux qu'il a rendus à plusieurs » de ses associés et *vertueux* amis, lors- » qu'ils ont été aux prises avec MM. les » *Lieutenant criminel*, et *Grand-Prévôt.* » — En voici quelques exemples.

» Le sieur GRENIER DE LA CETRÉE, » que tout le monde connoît, après avoir » plusieurs fois échappé à la justice de » France, ne fut pas aussi chanceux en » Angleterre; il y fut emprisonné il y » a à-peu-près trois ans, et en position » d'être *pendu.* Mlle. de la Cetrée, sa » fille, qui avoit heureusement conservé » une promesse de mariage, que le Mar- » quis de Beaupoil lui avoit consentie » lors de ses liaisons de commerce avec » le beau-père *prétendu*, lui écrivit très- » positivement,

» positivement ; que s'il ne se hâtoit de
» le secourir, et de faire agir M. l'Am-
» bassadeur, ou autre personne consi-
» dérable, elle repasseroit en France,
» à l'effet de faire valoir, à *la rigueur*,
» tous ses droits ; qu'elle le démasque-
» roit, et qu'elle publieroit par-tout sa
» bassesse et son ingratitude. Cette me-
» nace, de la part d'une fille *abusée* et
» désespérée sur l'état de son père, ré-
» chauffa si fort le cœur de glace du Mar-
» quis, qu'il composa mémoires sur mé-
» moires, et qu'au moyen de quelques pro-
» tections puissantes, il parvint à sauver
» son ancien associé : en voilà pour un.

» La *bienfaisance* de M. de Beaupoil,
» s'est manifestée d'une manière aussi
» sensible à l'égard d'un certain Cheva-
» lier de la Brousse, qui a su faire
» parler de lui à *Geneve* ; à *Hambourg*,
» à *Bruxelles*, et sur-tout à Aix-la-Cha-
» pelle, où, en 1785, avec le nommé
» *Cerf Faize*, il força la croisée d'un
» bureau de change, et vola 1300 écus,

» où enfin il avoit déja eu l'honneur
» d'être le Prévôt d'un ancien CHEVALIER,
» qui s'appelle, en France, M. DE FAUL-
» CONNIER.

» Lorsque M. le *Marquis* de Beau-
» poil disparut du Régiment de la Fère,
» on croiroit que ce fut à l'exemple de
» ces *preux et anciens Chevaliers*, qui,
» affamés de gloire et de combats, renon-
» çoient à tout, pour courir les grandes
» aventures? Pas un mot de tout cela.
» Arrivé à Spa, M. de Beaupoil fit la
» connoissance de M. *de la Brousse*; des
» rapports infinis les lièrent ensemble.
» Ces MM. sachant ce qu'ils appellent
» *travailler les gens*, gagnèrent beaucoup
» d'or. Ils chambrèrent quelques jeunes
» étrangers sans expérience, notamment
» deux Gentilshommes Polonois, à qui
» ils *volèrent* des sommes. M. de Beau-
» poil, encore novice, faisoit ce que ces
» MM. appellent aussi entre eux le *très-*
» *honoré service*; il reporta si gauche-
» ment les cartes sur la coupe d'une

» main toute montée de trente-et-qua-
» rante, que la gallerie s'en apperçut,
» et fit aussi-tôt regorger ces Messieurs.
» Les deux Polonois révoltés, et se
» rappellant le *passé*, tombèrent sur le
» *pauvre* corps de M. de Beaupoil,
» comme la *pauvreté* sur le monde, le
» *soufflетèrent d'importance, et le chas-*
» *sèrent à grands coups de pied dans*
» *le ventre.* Quelqu'autres personnes se
» chargèrent du soin de corriger le
» *Chevalier de la Brousse*, et le chargè-
» rent de telle sorte, qu'il fut contraint
» de sauter par la fenêtre. Heureusement
» qu'elle n'étoit pas très-haute, et qu'il
» en fut quitte pour une épaule démise.

» Quelques années après cette aven-
» ture, le *Chevalier de la Brousse*,
» fatigué de ses pélérinages avec M. de
» Beaupoil, se réfugia seul à Bruxelles,
» où il eut le malheur de se brouiller tout-
» à-fait avec la Justice. Emprisonné, il
» trouva dans les cachots de cette ville,
» son ancien compagnon d'armes, le

» Chevalier Dupuy-Dieu, autrement
» l'ex-Magistrat de Faulconnier, où
» l'avoit fait incarcérer Madame *la veuve*
» *Nétiné*, Banquière de la Cour, pour
» des sommes considérables qu'il lui
» avoit volées. — Ainsi qu'on le conçoit,
» la reconnoissance de ces Messieurs
» fut attendrissante. M. de Faulconnier
» reçut du *Chevalier de la Brousse* des
» nouvelles très-fraiches de leur ami
» M. de Beaupoil, et il l'assura qu'il
» étoit toujours digne de son amitié.
» L'*ex-Conseiller*, et ancien Lieute-
» nant-civil et criminel d'une des
» villes du Limosin, rompu à tout ce
» qu'on appelle *mauvaises affaires*,
» *procédures criminelles*, dirigea si bien
» le *Chevalier de la Brousse*, dans
» toutes ses réponses à ses interroga-
» toires, qu'il parvint à le sauver, sans
» avoir recours cette fois à la bienfai-
» sance de M. de Beaupoil.

» Mais quelque tems après, ce même
» *Chevalier de la Brousse*, qui brûloit

» de se signaler, s'enrola innocemment
» dans la troupe d'un fameux HULIN
» *dit* LE BLOND, chef d'une bande for-
» midable de voleurs et d'assassins, dont
» quatre-vingt, jugés prévôtalement,
» furent *pendus* et *rompus*, il y a à-
» peu-près deux ans. Il fut accusé et dé-
» noncé comme complice, on le chercha
» par-tout, mais M. de Beaupoil, dont
» la BIENFAISANCE veille sans relache au
» salut de ses *vertueux* amis, lui donna
» connoissance de ce qui se passoit,
» et lui enjoignant de partir pour Lon-
» dres, il l'adressa fort obligeamment à
» son autre ami, *Grenier de la Cetrée*.—
» On a entendu dire plus d'une fois à M.
» de Beaupoil, dans ses instans d'épanche-
» ment, que ce *Chevalier de la Brousse*
» lui avoit donné bien de la *tablature*,
» et que sans lui il auroit été rompu.
» — Voilà ce qu'on peut appeller de
» SIGNALÉS BIENFAITS.

» Les *services* qu'il a rendus depuis
» nombre d'années à deux autres par-

» ticuliers, qui ne lui sont pas moins
» chers, méritent encore d'être connus,
» parce qu'ils ne sont peut-être pas moins
» essentiels. L'un, est M. DEFAULCONIER,
» M. DELAVARENNE, M. LE CHEVALIER
» DUPUY-DIEU, comme on voudra enfin:
» sous ces trois noms il se trouvera
» également bien connu dans le monde
» commerçant, PAR SES VOLS INNOM-
» BRABLES et ses BRIGANDAGES INOUIS,
» que lui favorise toujours un prétendu
» *projet* de change sur les matières d'or
» et d'argent. Je m'explique :

« En ANGLETERRE, il a ruiné
» MM. *Tastet et Squire*. En PRUSSE,
» il *a volé* M. le *Baron* d'*Holwed* et
» une multitude d'autres personnes.

« A HAMBOURG, M. le *Baron de*
» *Hortz*, Ministre de Prusse, M. *Jowarts*,
» M. le *Baron de Heck*, M. *Gowartz*
» et tant d'autres.

« A BRUXELLES et AIX-LA-CHAPELLE,
» Madame veuve Netine, M. Romberg,
» M. le Marquis du Chastelet, M. Re-

» guessans, M. Forstermer, M. Ler-
» mans et une infinité d'autres.

« A LUBECK, M. Daniel et quelques
» autres personnes; à ALTENA et à STREH-
» LITZ, en Dannemarck, une quantité
» de monde dont je ne finirois pas de
» faire l'énumération; M. de Faulco-
» nier a tellement ravagé TOUT le NORD,
» qu'il a été *surnommé* le BRIGAND COS-
» MOPOLITE. — Mon autorité respectable
» est celle de M. *Deflotte*, Résident des
» villes anséatiques, et c'est de lui que
» je tiens la plupart ces particularités.

« Quant *aux vols* et à *toutes les ra-*
» *pines* que M. de Faulconnier a exercés
» en FRANCE, depuis qu'il a été chassé
» de la Cour des Aides, ils sont encore in-
» nombrables qu'il me suffise seulement
» de vous nommer quelques-unes de ses
» victimes. *M.* de *Boullogne*, *M. le*
» *Maréchal-Duc-de-Laval*, *M. Duché*
» *de St.-Léger*, *M. des-Rotour*, *M. le*
» *Prince de Salm-Kirbourg*, *M. Gagnant*
» de Dunkerque, *M. Robergeot*, *M. de*

» *Montmirail*, *M. Koli*, Fermier-Gé-
» néral, *M. Poupart de Beaubourg*,
» etc. etc. et tant d'autres, etc.

» Voilà encore un des *vertueux* amis
» de M. de Beaupoil, et il prétend,
» *page* 28 *de son libelle*, ne SAVOIR
» RIEN de CERTAIN SUR SA VIE, que
» BEAUCOUP D'ACTIONS INFINIMENT NO-
» BLES.

L'autre particulier, ami de M. de
» Beaupoil, et envers lequel il n'a pas
» moins signalé son active *bienfaisance*,
» est un nommé GRAND - JEAN, établi
» autrefois à Paris, rue Saint - Denis,
» *marchand-fourbisseur*, M. de Beau-
» poil se lia et s'associa même, assure-
» t-on, avec lui; ils firent ensemble une
» infinité de négociations, de tripots,
» et ce qu'on appelle des *reviremens de*
» *parties*, entre gens sans *moyens* et sans
» *ressources*. Je m'explique. Le sieur
» *Grand - Jean* fit des engagemens, à
» l'ordre de M. *de Beaupoil-S.-Aulaire*,
» et celui-ci en consentit pareillement

» pour des sommes à l'ordre dudit » *Grand-Jean*. De part et d'autre ils les » négocièrent. M. le Marquis faisoit une » grande dépense, avoit un très-grand » étalage, passoit les nuits au jeu, et » perdoit des sommes. Au milieu de » toutes ces jouissances avec *le sieur* » *Grand-Jean*, celui-ci fut enlevé par » la *Robe-courte*, et ses affaires étoient » de nature à le faire mettre aux *Galères*. » M. de Beaupoil vola au secours de cet » ami, et fit tant qu'il en fut quitte » pour un *bannissement perpétuel*.

» On reproche cependant au Marquis » de n'avoir pas soutenu, à l'égard de » cet autre *infortuné*, son caractère *bien-* » *faisant*; on pourroit même lui repro- » cher une sorte d'ingratitude; car à » peine le *sieur Grand-Jean* eut-il quitté » la ban-lieue, qu'il publia par-tout qu'il » lui avoit volé sa signature, et qu'il » n'en avoit reçu aucune valeur. Il fit » plus, il porta des plaintes contre lui, » dans le tems même que la Justice le

» tenoit dans ses liens. Ces moyens pou-
» voient passer quant aux billets sous-
» crits par M. de Beaupoil, ordre du
» *banni*, et que celui-ci avoit négociés.
» Mais à l'égard des effets souscrits par
» le sieur *Grand-Jean*, ordre du *Mar-*
» *quis de Beaupoil-St.-Aulaire*, que
» celui-ci avoit négocié lui-même, dont
» on lui avoit bien compté la valeur, ces
» défenses, ou plutôt ces prétextes, ne
» valoient absolument rien. Certain *maître*
» *Maçon*, certain *marchand-Miroitier*
» (morts de chagrin), et dont les héri-
» tiers sont encore aujourd'hui porteurs
» d'une somme de *quarante-cinq mille*
» *livres*, ou environ, que leur avoit né-
» gocié M. de Beaupoil lui-même, le
» poursuivirent très-sérieusement. Sa ré-
» ponse aux Consuls, fut qu'il étoit *Mar-*
» *quis*, et non pas *Marchand*. Mais on
» prouva si bien ses liaisons, son inti-
» mité avec le *sieur Grand-Jean*, qu'il
» ne put éviter la contrainte par corps,
» même sur des effets au porteur. Aussi-

» tôt il invoqua, du fond du Temple, » le Dieu de la *minorité*, et réclama en » sa faveur les coutumes du Droit-écrit, » en faisant intervenir M. son père, en- » suite il se retrancha au Parlement, » où plusieurs de ses procès sont encore » *pendans*, malgré que M. de Beaupoil » le père soit enterré depuis plus d'un » an. — C'est ainsi que ce *vertueux* fils » sait toujours se tirer d'affaire, et c'est » ainsi qu'il entend payer à-peu-près CENT » MILLE ÉCUS, qu'il doit depuis plus de » quinze ans, sur le pavé de Paris, où, » comme je l'ai déja dit, il fait la *petite-* » *guerre* à tous les marchands et à tous » les ouvriers.

» Un autre petit *moyen*, dont il fait » encore usage, suivant les circonstan- » ces, c'est de désavouer ses propres » engagemens. Les uns sont signés *Beau-* » *poil-S.-Aulaire*; d'autres, *Marquis de* » *Beaupoil*; et d'autres enfin, MARQUIS » DE BEAUPOIL-S.-AULAIRE. Voilà par » conséquent *trois noms*, *trois signa-*

» *tures*, qui n'ont peut-être de rapport
» entre elles que par l'écriture. La ma-
» jeure partie de ses engagemens sont
» sous cette dernière dénomination :
» je m'explique, sous le nom du *Marquis*
» *de Beaupoil-S.-Aulaire*. Ce nom vient-
» il frapper les oreilles de ses créanciers,
» ils le cherchent, et s'ils découvrent
» M. le Marquis, — celui-ci leur répond
» *effrontément* que les effets ne sont point
» de lui, et ne peuvent le regarder;
» qu'ils sont vraisemblablement d'un
» certain Marquis de S.-Aulaire, fort
» mauvais sujet, un aventurier, qui s'est
» enté sur sa maison, en a pris le nom
» et les armes; un homme enfin connu
» à Paris, par une infinité d'escroque-
» ries, dont le nom est *buriné* sur *les*
» *livres rouges* de la police, ainsi
» que noté sur les registres de tous les
» Commissaires de Paris, et ses créan-
» ciers consternés se retirent sans repli-
» quer. — Encore une fois, c'est ainsi
» que M. de Beaupoil sait se tirer de

» toutes les affaires, et cela en *char-*
» *geant innocemment de sa vie passée et*
» *de toutes ses iniquités*, un homme
» de qualité, que tout le monde connoît
» pour être honnête, de même que pour
» appartenir à la respectable maison *de*
» *S.-Aulaire*, le beau-frère de M. le
» Comte de Vigier, homme enfin qui
» n'est pas plus l'amphitrion de M. de
» de Beaupoil, au physique qu'au moral.
» M. de Beaupoil, cependant n'est
» pas toujours heureux dans ses inno-
» cens stratagêmes; car il n'y a pas fort
» long-tems, qu'un nommé *Forestier*,
» maître-tailleur, porteur d'une lettre-
» de-change acceptée *Marquis de Beau-*
» *poil-S.-Aulaire*, ne croyant pas plus
» aux *amphitrions*, qu'aux *revenans*,
» eut le courage de faire arrêter et em-
» prisonner M de Beaupoil, pour une
» somme *de trois mille six cent livres*. Il
» eut beau recourir à M. le Lieutenant
» de Police, et l'implorer, il eut beau
» réclamer la *protection* de tous les Com-

» missaires, Inspecteurs et Sous-inspec-
» teurs, Huissiers et Recors qu'il sait
» mettre dans ses intérêts depuis si long-
» tems, personne n'a eu pitié de lui;
» personne n'a voulu, ou n'a pu le tirer
» de prison, que M. HENRY LA BARTE
» de Bordeaux, le plus essentiel de ses
» *vertueux* amis, et encore ce n'a été
» qu'à la dernière extrêmité qu'il a payé,
» c'est-à-dire au moment où M. le Mar-
» quis de Beaupoil-S.-Aulaire allait être
» écroué pour des sommes considéra-
» bles, incident funeste, qui auroit pu
» le dégoûter d'achever et de publier le
» libelle *diffamatoire* qui lui avoit été
» commandé.

» Mais grace pour mes longueurs,
» ainsi que pour le désordre de mes ex-
» posés. J'en ai tant à vous faire, ils
» sont si multipliés, qu'ils ne sauraient
» valoir que par LA VÉRITÉ. Encore
» quelques traits, je vous en supplie,
» pour achever de vous caractériser l'ame
» atroce, et l'esprit infernal de ce *ver-*

» *tueux*, de cet *ingénu* Beaupoil, qui,
» dans son libelle contre M. de Beau-
» bourg, en osant invoquer la vertu,
» demande hardiment, — *s'il est un être*
» *sur la terre à qui son injustice ou sa*
» *malignité ait coûté une larme, un*
» *soupir...* — *Qu'il m'accuse hautement,*
» dit-il, *je lui promets toute ma recon-*
» *noissance, parce que je l'expierai.* —
» Avez-vous jamais entendu blasphêmer
» de cette force ? L'homme de bien ! ....
» Vous l'entendez, grand Dieu ! et vous
» n'écrasez pas ce misérable ! réclamant
» et usurpant le nom de *la vertu* qu'il
» ignore. — A le lire et à l'entendre, qui
» ne diroit que sa vie est pure et sans
» reproche ? ... Mais c'est de lui seul
» qu'on peut dire : TA VIE EST EXÉCRABLE.

» Pour le parodier, pour parler son
» langage et le prendre par ses paroles,
» comme par ses propres iniquités, je
» dirai, au risque de passer pour pla-
» giaire, que sa vie forme un calepin en
» plusieurs volumes, qu'il faut réserver

» aux Juges de Tournelle ; à qui cin-
» quante ans d'exercice pénible dans
» leurs charges, et mille registres de
» forfaits ne donneroient encore qu'une
» foible idée de tout ce dont ce monstre
» est capable. Oui, si M. de Beaupoil
» ne disparoît pas de toute société, et
» même de l'Univers connu, à l'appa-
» rition des mille et mille preuves que je
» peux lui offrir de sa scélératesse, je ne
» pourrai dire autre chose, sinon que son
» *effronterie* surpasse ses crimes, et sérieu-
» sement, je ne le crois pas possible.

» Je vous ai dit qu'il suffisoit de lui
» faire du bien, pour qu'il vous fit du
» mal, et qu'il sembloit qu'il prit à
» tâche de se venger de vos bienfaits ;
» je vous ai cité pour exemple *M. Le-*
» *noir* et *M. de Beaumarchais*, mais je
» ne vous en ai point administré les
» preuves circonstanciées. Les voici, et
» certes j'en ai bien d'autres à vous
» donner, et même celles à l'égard de
» M. de Beaubourg, cet homme qui a

» tiré

» tiré M. de Beaupoil de la *plus affreuse* » *misère*, qui l'a secouru et traité comme » un frère pendant plus de quinze mois ; » qui l'a comblé enfin avec cette infati- » gable générosité d'un homme qui n'est » riche que de ses bienfaits, ne seront » pas encore les plus fortes. Oh ! voyez » et méditez ces preuves. Je les tiens » de ceux-mêmes qui ont été les plastrons » de ses forfaits.

» Lorsque M. de Beaupoil fut empri- » sonné à l'Abbaye, il y rencontra M. » le Marquis de Montrepos, homme » sans expérience alors, et un peu borné. » Celui-ci, crut le premier tout ce qu'il » se disoit, c'est-à-dire *un grand homme,* » *un homme universel.* Bientôt il l'en- » tretint de ses profondes connoissances » dans l'alchimie, lui communiqua quel- » ques secrets, et après quelques cours, » le Marquis de Montrepos se vit pres- » qu'en état d'enlever toutes les écritures » sur les parchemins et papiers, et de » les rajuster à son gré. Ces deux Mar-

» quis avoient un besoin pressant d'ar-
» gent. Ils fabriquèrent si bien des *con-*
» *trats* et des *brevets*, qu'ils trouvèrent
» à les vendre sans inconvéniens. M. de
» Beaupoil n'eut garde de se montrer ;
» toujours, il a la sage prévoyance de
» demeurer sous la toile, sur-tout quand,
» d'un projet quelconque, il peut résulter
» quelques grandes catastrophes. *M. de*
» *Montrepos* parut donc seul, et débita la
» marchandise de la fabrique ; il pleu-
» voit de l'or dans la chambre de ces
» Messieurs, et comme ils alloient payer
» leurs créanciers et s'affranchir de leurs
» fers, des plaintes portées à M. le Lieu-
» tenant-Criminel, vinrent tout-à-coup
» déranger leurs projets et interrompre
» leur doux commerce. *M. de Mont-*
» *repos* fut seul accusé ; aussi-tôt que
» M. de Beaupoil fut assuré que la mêche
» étoit découverte, et qu'il n'y avoit
» plus rien à faire, il commença par
» écrire à quelques parens de *M. de*
» *Montrepos*, ensuite il le dénonça à M.

» Lenoir, Lieutenant-Général de Police,
» et finit même par livrer ce malheureux
» complice. Sur ses avis, un Inspecteur
» de Police (aujourd'hui son intime
» ami), lui fut envoyé par le Magistrat,
» il en reçut tous les renseignemens dont
» il avoit besoin, et peu de jours après
» il intervint un ordre sollicité par la
» famille de M. de Montrepos ; et cet
» infortuné, sans doute plus malheureux
» que coupable, fut enlevé et *mis à Bi-*
» *cêtre.*

» Assurément M. Lenoir auroit pû
» ménager à M. de Beaupoil, *complice*,
» le même sort, d'autant plus que M. de
» Montrepos n'a pas manqué de parler,
» et réellement, c'eût été de la part du
» Magistrat un acte de justice, de ne
» pas épargner *un vil délateur* ; cepen-
» dant il LUI A FAIT GRACE.

» Croiriez-vous que depuis ce moment
» M. de Beaupoil n'a pas laissé échap-
» per une seule occasion de déchirer
» par ses propos, de calomnier par ses

» libelles M. Lenoir, et que si le parti
» puissant qui poursuit aujourd'hui ce
» Magistrat malheureux, ainsi que M. de
» Beaumarchais, se montre si furieux et
» si implacable, c'est en grande partie
» aux *insinuations multipliées*, aux *déla-*
» *tions perfides*, *et aux manœuvres*
» *insidieuses* de M. de Beaupoil. Sans
» doute que MM. Bergasse et Korne-
» mann, ainsi que leur Société, mettent
» au rang des plus grands malheurs, celui
» de l'avoir connu. Sans doute encore
» que si M. de Beaubourg doit regret-
» ter quelque chose, c'est d'avoir été
» forcé de renoncer à cette société si
» respectable par la seule raison que M. de
» Beaupoil la fréquentoit.

» Une seule réflexion, en passant,
» sur l'affaire de M. de Montrepos ;
» peut-être deviendra-t-elle l'objet de
» quelque méditation. M. de Beaupoil
» m'a dit, dans ses confidences, et il
» l'a répéte à beaucoup d'autres person-
» nes en état de l'attester au besoin,

» qu'*il avoit un secret merveilleux pour*
» *imiter et calquer toutes les écritures,*
» *ainsi que pour les enlever sur tous les*
» *parchemins et papiers, de manière*
» *à pouvoir le rajuster sans que jamais*
» *il y paroisse.* Il a ajouté que si ce
» secret étoit entre les mains d'un mé-
» chant homme (dans une autre main
» que la sienne), il deviendroit le fléau
» de la société ; il m'a assuré qu'il n'en
» avoit jamais fait usage que pour faire
» du bien, *c'est-à-dire, pour donner à*
» *d'honnêtes Officiers, dans leurs Com-*
» *missions ou Brevets, quelques années*
» *de services de plus, et leur procurer*
» *la Croix de S. Louis, quelque pen-*
» *sion ou autres graces.* On n'est pas
» plus BIENFAISANT : je laisse aux Tri-
» bunaux le soin d'apprécier à sa juste
» valeur cette autre *bienfaisance* de M. de
» Beaupoil, et je demande seulement
» s'il ne seroit pas possible, aujourd'hui
» qu'il *est Chevalier de S. Louis*, qu'il
» se fut rendu à lui-même quelqu'inno-

» cent service. . . . ASSURÉMENT TOUS LES » CERTIFICATS DE LA TERRE N'EMPÊCHE- » RONT JAMAIS QU'IL N'AIT UNE INTER- » RUPTION DE SERVICE DE QUINZE ANNÉES » CONSÉCUTIVES : Passons.

» Vous pourrez vous rappeller, sans » doute, des armemens que M. de *Beau- » marchais* fit il y a plusieurs années » pour l'Amerique angloise, et entr'au- » tre, de celui de son *fier Rodrique* qu'il » arma au Havre-de-Grace. M. le Mar- » quis de Beaupoil-St.-Aulaire se mit sur » les rangs *de quelques braves gens* » pour y passser, mais son grand cœur » lui reprochant les nouvelles aventures » qu'il alloit courir, il n'eut que le cou- » rage de s'engager et de recevoir sa » prime. M. Beaumarchais ne le fit point » chercher, il plaignit le sort d'un Gen- » tilhomme que la nécessité sans doute » forçoit à s'oublier d'une manière aussi » étrange. Ce ne fut que bien long-tems » après qu'il en entendit parler à l'oc- » casion d'un *libelle* qu'il alloit publier

» contre lui (M. de Beaumarchais).
» Celui-ci avoit un neveu qu'il aimoit
» et à qui il tenoit lieu de père. Ce
» jeune homme demeuroit chez lui, et il
» y étoit regardé comme le fils de la
» maison. Il eut un malheureux moment;
» il enleva non-seulement quelques effets
» précieux, mais encore il eut la lâcheté
» de faire soupçonner quelques honnê-
» tes domestiques de la maison, et de
» les exposer à être abandonnés à la ri-
» gueur des lois. M. de Beaumarchais
» se montra bien moins sensible à la
» perte qu'il éprouvoit, que révolté du
» procédé qui tenoit de l'atrocité, in-
» digné avec raison, il appésantit sur son
» neveu sa main paternelle, et le fit en-
» fermer d'ordre du Roi. Le jeune homme
» se sauva, et connoissant M. de Beau-
» poil, je ne sai trop comment, il vint
» se refugier chez lui au Temple. Celui-
» ci, toujours BIENFAISANT, fit partir
» le jeune homme pour Londres, et l'a-
» dressa, comme à l'ordinaire, à son

» ami Grenier de la Cetrée. A peine eut-
» il appris son arrivée en Angleterre,
» qu'il envoya à M. de Beaumarchais un
» cartel à sa manière. L'*Ecuyer* étoit
» un autre Gentilhomme connu pour être
» à sa dévotion et beau parleur. Il lui
» dit en confidence, qu'un nouvel orage
» s'élevoit sur sa tête [Il est bon d'ob-
» server que c'étoit dans le fort du pro-
» cès de M. de Beaumarchais avec M. Kor-
» nemann] : il lui rappella l'histoire de
» son neveu, son évasion et sa retraite
» à Londres, et il lui déclara enfin que
» M. le *Marquis* de Beaupoil-S.-Aulaire
» *s'étoit chargé du soin de le venger;*
» *qu'il alloit mettre sous presse un Mé-*
» *moire foudroyant, qui ne pourroit*
» *manquer de l'anéantir, et que le seul*
» *moyen de détourner l'orage et de parer*
» *à tout, seroit d'acheter le manuscrit,*
» *ainsi que quelques pièces au soutien*
» [soit disant *terribles*], *que le jeune*
» *homme avoit remis au moment de son*
» *départ.* L'Ecuyer, très-pressant, ajouta

» à M. de Beaumarchais, *qu'il ne lui*
» en coûteroit que CENT LOUIS. Celui-
» là, que rien n'émeut, sourit d'abord
» à l'engageant propos ; mais pénétré
» bientôt du plus souverain mépris,
» il déploya son caractère prononcé,
» signifia qu'il redoutoit peu les clameurs
» de son neveu, et moins encore la
» plume de celui qui prétendoit le *fou-*
» *droyer*, ensuite il pria très-sérieuse-
» ment M. l'Ecuyer de sortir, et de bien
» regarder sa maison, pour n'y jamais
» remettre les pieds.

» Ce libelle n'a point paru, M. de
» Beaupoil n'a pas osé le publier ; mais
» je le vis dans le tems. M. de Beaupoil
» l'avoit remis en manuscrit à M. de
» Beaubourg pour le consulter, ainsi
» qu'il le faisoit sur la plupart de ses
» ouvrages. Je me souviens même que
» ce dernier, un jour qu'il étoit dans ses
» gaités, le jetta lestement au feu en
» présence de la Demoiselle de Gange,
» de M. de Beaupoil et de moi, et pour

» masquer son indignation, il dit au
» Marquis, très-mielleusement, que
» c'étoit souiller sa plume, et *qu'un*
» *grand homme, un homme de son génie,*
» ne devoit pas se charger d'une affaire
» aussi sale. M. de Beaupoil affecta un
» air de satisfaction, et l'embrassa. Dieu
» sait depuis combien il s'est dédommagé
» de cette contrainte. Ce que je n'oublierai
» jamais, c'est que dans ce *libelle infer-*
» *nal*, absolument dans le genre de ceux
» qu'il a fabriqués contre MM. de Beau-
» bourg et le Comte de Mirabeau, il
» avoit imaginé de poser en fait *que*
» *c'étoit M. de Beaumarchais lui-même*
» *qui avoit volé sa femme, pour le seul*
» *plaisir d'accuser et de persécuter à*
» *la fois son neveu et tous ses valets*;
» assurément il n'entend pas déroger à
» ses principes en *variation*; car il a
» essayé de persuader aujourd'hui, que
» *c'est M. de Beaubourg qui s'est assas-*
» *siné lui-même, le 7 Septembre dernier,*
» *de trois coups de pistolets, et cela*

» *pour se venger lui-même de tous ses* » *ennemis*.... La belle vengeance! — » A propos de cet assassinat il faut que » je vous communique des *vers* que l'on » vient de me donner. Je ne les entends » pas beaucoup, ils ressemblent un peu » à une énigme, mais quelque jour, » sans doute, on nous en donnera la » clef. Les voici tels qu'on me les a » remis.

» Dans les fossés voisins de Lebœuf l'enfumé,
» Par plus d'un assassin vous fûtes ALLUMÉ (*).
» Vous esquivâtes l'embuscade.
» Grace à l'Ange-gardien, vous revoyez le jour,
» Une autrefois, mon cher *Beaubourg*,
» Dieu vous gar de *l'al-lu-mi-na-de*.

» Permettez que je continue :

» Il est de ces êtres qui, en vous de- » mandant la bourse ou la vie, vous pré- » sentent des puissances, qu'on appelle » *pistolets* ou *poignards* ; ces manières de

(*) Terme d'ergo dont se servent entre eux les voleurs et les assassins, les espions et les mouchards, lorsqu'ils pourchassent quelqu'un.

» demander sont assurément sans replique.
» Celles de M. de Beaupoil ne sont pas
» encore tout-à-fait cela, mais elles ont
» leur mérite. Sa puissance à lui, est celle
» du *libelle*, et en voici un exemple.

» Peu de tems après que M. le Comte
» de *Miazinski* eut satisfait à l'ordre
» cruel qui l'exiloit, Madame la Comtesse,
» le cœur déchiré de mille poignards,
» eut encore à s'occuper de ses couches;
» elle avoit fait défendre sa porte à M.
» de Beaupoil, parce qu'elle le mépri-
» soit et qu'elle l'envisageoit d'ailleurs
» comme le premier auteur des malheurs
» de son époux. M. de Beaupoil, dont
» l'ame est toujours affamée de noirceurs,
» se déchaîna contre la femme après
» avoir perdu le mari. Sans respect pour
» son état, sans le moindre égard pour
» sa foiblesse, il essaya de la persécuter.
» Calomnies et attrocités dans tous les
» genres, rien ne fut épargné. Il n'y a pas
» de *fables absurdes* qu'il n'ait imaginé
» de publier sur cette femme de qualité

» si respectable. Il en fut, comme on
» dit, *pour sa peine et pour sa honte*,
» mais il ne voulut pas en être pour l'es-
» poir qu'il avoit conçu d'en *arracher*
» de l'argent, à quelque prix que ce fut.
» Il choisit donc précisément le moment
» où Madame la Comtesse de Miazinka
» venoit d'accoucher, celui où elle étoit
» encore *dans la fièvre de lait*, pour
» lui adresser un espèce d'ambassadeur,
» et lui signifier, en forme de *manifeste*,
» que si elle ne lui envoyoit de l'argent
» [une somme dont il avoit besoin],
» il alloit imprimer contre elle, un
» *Mémoire* ou LIBELLE [ce qui, d'après
» M. de Beaupoil, est absolument syno-
» nyme].

» Madame la Comtesse, saisie et indi-
» gnée, comme on ne l'est pas, oubliant
» jusqu'à son état, s'emporta vivement,
» fit mettre à la porte le *complice* orateur,
» et le chargea de bien dire à celui qui
» l'envoyoit, qu'elle *méprisoit sa plume*,
» *autant que sa personne hydeuse*, *et*

» *que si jamais elle le rencontroit, elle*
» *le feroit châtier par ses gens.* M. de
» Beaupoil n'osa pas publier son libelle,
» mais cette jeune et intéressante Dame
» éprouva une révolution si cruelle,
» qu'elle en fut à deux doigts de la
» mort.

» Je n'en finirois pas si je voulois vous
» rapporter tout ce qui m'a été dit sur
» le compte de cet homme si lâche et
» si méprisable ; ce que je ne dois pas
» vous taire, c'est l'adresse merveilleuse
» qu'il a d'attirer dans ses vues tous
» ceux qui peuvent lui être utiles. Croi-
» riez-vous qu'il a senti la nécessité de
» s'enroler dans le Régiment de la Police,
» où il *double* le sieur Henry. Il a même
» su captiver si fort le Magistrat qui la
» préside, que cet homme qui veut le
» bien [mais malheureusement trop foi-
» ble dans une place où il faut un ca-
» ractère, et où il ne suffit pas de prier
» Dieu que le bien se fasse], le pro-
» tège ouvertement envers et contre tous.

» Sans-doute qu'il a besoin de lui pour
» l'instruire de tout ce qui se passe, et
» qu'on trouve difficilement des êtres *or-*
» *ganisés* comme ce Beaupoil. Mais aussi
» M. de Crosne, ne devroit-il pas lui
» défendre de le compromettre (comme
» il le fait sans cesse), en se faisant un
» rempart de sa confiance et de son appui.

» A l'entendre, c'est ce Magistrat qui
» *ordonne l'impression du libelle contre*
» M. *de Beaubourg*, et qui a *fait dé-*
» *fendre aux Imprimeurs, de jamais rien*
» *imprimer pour sa défense, sous peine*
» *d'être embastillés*. Ainsi donc M. de
» Beaupoil pourroit égorger M. de Beau-
» bourg, sans qu'il pût seulement se
» plaindre ? — Qu'ils sont insensés, ceux
» qui croyent aujourd'hui que les gens
» en place oseroient tout impunément,
» et qu'ils pourroient, quand ils le vou-
» droient, étouffer la vérité comme si
» elle n'étoit pas éternelle, comme si
» tous les efforts contre elle ne la fai-
» soient pas briller d'un nouvel éclat ;

» comme si enfin il ne seroit pas donné » *tôt* ou *tard* à celui qui l'aime avec » passion, et de la même main qu'on » auroit chargé de fers, d'élever un » temple à cette auguste vérité, où ces » noms, ces grands noms d'oppresseurs, » quels qu'ils fussent, devenus malheu- » reusement célèbres, se verroient im- » molés à l'opinion publique. Oui, cer- » tes, et j'en ai la confiance. —

» On assure que ce Beaupoil a con- » tribué plus que personne à l'empri- » sonnement à la Bastile de M. Le Maître, » Greffier en chef du Conseil d'Etat, » Citoyen respectable, plein d'honneur, » et de génie ; je suis d'autant plus fondé » à le croire, qu'il avoit la bonté de » le recevoir dans sa société ; que M. de » Beaupoil ne l'aimoit pas, et qu'il n'a » jamais pu pardonner à personne d'a- » voir sur lui quelque supériorité de » talens et de connoissances.

» On assure encore qu'il est payé, » *gagé* par la police. Maintes fois on

» l'a

» l'a vu envoyer pour recevoir de l'ar-
» gent ; c'est son seul *reconfort* dans
» ces chances malheureuses.

» Je lui ai entendu dire cent fois, que
» la Police de Paris étoit le seul Tribu-
» nal dont on avoit besoin ; *que par lui on*
» *osoit tout, et qu'on pouvoit tout impu-*
» *nément.* Cent fois il a répété, *que s'il*
» *se mettoit bien dans la tête de perdre*
» *un homme, fut-il un Prince, fut-il un*
» *Saint, il y parviendroit sans difficulté.*
» Souvent il nous a reproduit *cette Po-*
» *lice* comme une *caverne de serpens*
» qu'on lâche au gré *de la haîne, de*
» *la vengeance, de l'intérêt, du caprice,*
» et de toutes *les passions* : à cet égard,
» voyez et méditez sa lettre à M. Ber-
» gasse, sur l'histoire de M. de la
» Tude.

» Pas de doute qu'il n'ait eu quelque
» part à la diffamation *occulte* qui a
» circulée dans les bulletins contre M.
» le Comte de Lowendal, un des meil-
» leurs et des plus respectables Officiers

» de France ; tout ce que je sais bien
» parfaitement, c'est que M. de Beau-
» poil le détestoit, en raison de ses liai-
» sons intimes avec un Officier qui l'a
» corrigé fort durement. Encore une
» fois, tous les moyens de nuire et de
» diffamer lui sont égaux ; jamais il ne
» fut embarrassé que sur le choix. C'est
» un de ces hommes dont l'existence
» prolongée à la QUARANTE-SEPTIEME
» ANNÉE, est un phénomène *civil*.

» Avez-vous remarqué encore dans
» son libelle contre M. de Beaubourg,
» comme il se montre acharné à persé-
» cuter un malheureux homme qui n'e-
» xiste plus, et que le sieur Faulcon-
» nier et lui, ont mis dans le tombeau.
» C'est ce *Combrenoux* dit *Paulet*, cet
» *associé de Bomgard* et *Compagnie* ;
» imagineriez-vous jamais que ce même
» homme lui fut adressé de Londres,
» par *Grenier de la Cetrée*, et que c'est
» lui-même qui le reconcilia avec M. de
» Beaubourg.

» Celui-ci avoit eu si fort à se plaindre » du sieur Paulet, que maintes fois il » s'obstina à lui refuser sa porte. Ima- » gineriez-vous encore que ce Beaupoil, » si fier en *apparence*, a reçu des bien- » faits de cette maison qu'il vous peint si » vile et si méprisable ; non-seulement il » doit de l'argent à ces Bomgard, anéantis » par *ses œuvres*, mais même il en a » tiré, à ma connoissance, des engage- » gemens pour *quatorze à quinze mille* » *francs*, avec lesquels il aura payé » quelques créanciers, si toutefois il ne » les a pas remis à son *éternel* associé » Faulconnier, à qui il amène les vic- » times à égorger.

» Croiriez-vous que cette manufacture » de boutons, d'abord *sous la raison* » *de Wissant et Compagnie*, ensuite » *sous celle de Robert-Martel*, qu'il s'at- » tache à présenter comme une *monstruo-* » *sité*, est l'établissement le plus *simple*, » le plus *honnête* et le plus *irréprocha-* » *ble* dans la forme, comme dans le fond?

» La sentence surprise aux Consuls, dont
» il parle dans son libelle, laquelle l'a si
» bien servi dans toutes ses manœuvres
» *sourdes*, pour faire décréter M. de
» Beaubourg, en raison de divers ef-
» fets, *sans reproche*, que le sieur Faul-
» connier lui a *volés*. Cette sentence,
» dis-je, *arrachée* des Consuls, est peut-
» être la chose du monde la plus révol-
» tante; MM. de Faulconnier et de Beau-
» poil, ne l'ont due, cette sentence,
» qu'à la prévention, qu'à la distraction,
» qu'à la condescendance, pour ne pas
» dire l'ignorance ou l'injustice de ceux
» qui composent cette Jurisdiction. Les
» personnes qui ont affaire à ce Tribunal,
» n'ignorent sûrement pas que les Juges
» qui le composent, se conduisent pres-
» que toujours d'après les impressions
» que leur donne le sieur Gorneau, Pro-
» cureur, qu'on appelle, avec quelque
» raison, peut-être, le Gerbier des Con-
» suls. Il peut en être l'homme le plus
» instruit, je n'en sais rien; mais

» enfin c'est lui qui a la vogue. Le sieur
» Gorneau a joué un tour perfide à M.
» de Beaubourg, en le faisant succom-
» ber, ainsi que Robert-Martel, dans
» leur affaire avec le sieur Desnos,
» courtier, buraliste de lotterie, fripon
» consommé, l'homme du sieur Faul-
» connier, son complice, et le récéleur
» des effets que celui-ci lui a *volés*. M.
» de Beaubourg, en chargeant le sieur
» Gorneau de le représenter, ignoroit
» alors que ce Procureur étoit l'ami in-
» time du sieur Faulconnier, qu'il avoit
» avec lui des intérêts, et que le sieur
» Faulconnier, avoit non-seulement placé
» le frère à Bordeaux, pour y suivre les
» tripots du Château-Trompette, mais
» même qu'il avoit donné à celui des
» Consuls, un intérêt de *cinquante mille*
» *francs* dans cette entreprise. Ce Pro-
» cureur a eu seulement l'air de défendre
» M. de Beaubourg dans la cause la plus
» imperdable. Il s'agissoit d'un effet volé
» d'une part, dont on prouvoit n'avoir

» reçu aucune valeur, et d'une somme » confiée, de l'autre, par quelqu'un » qui ne devoit rien au misérable cour- » tier qui l'avoit reçue, ainsi que l'at- » testoit son bordereau même : néan- » moins M. de Beaubourg a perdu la » somme qu'il réclamoit, ainsi que les » effets volés. Il en résulta une sen- » tence abominable, que l'ex-Magistrat » de Faulconnier, s'est vanté d'avoir » rédigée avec le Procureur Gorneau, et » le Président Beaupoil. C'est en partie » sur cette sentence inique, que les con- » fédérés, *Labarte*, *Beaupoil*, *Faulcon-* » *nier*, et son *ami d'Espréville*, *Amavel* » et *son commis le Marquis de l'Eten-* » *duère*, un autre *Chevalier Dourlant*, » *Desnos*, *Recarnier*, *Mabile*, *Cami-* » *nade*, etc. etc. sont parvenus à sur- » prendre la religion des Magistrats, et » à obtenir contre M. de Beaubourg » un décret de prise-de-corps. Une infi- » nité de gens affidés et stipendiés, ont » été entendus en déposition; mais même

» il est prouvé que M. de Beaupoil a » été porter l'alarme chez toutes les » personnes avec lesquelles il découvroit » que M. de Beaubourg avoit des affaires » ou des relations ; il assuroit même » aux créanciers, pour les irriter bien » davantage, que ce Beaubourg, à qui » le sieur Faulconnier et lui, n'avoient » laissé que des yeux pour pleurer, » *étoit couvert de diamans, et farci de* » *billets de caisse* ; il s'attacha enfin à » le faire si noir, et à les effrayer si » fort sur la suite de leurs liaisons avec » lui, qu'il parvint à en *amener plusieurs* » *à se plaindre et à déposer*. Mais on » verra ce courageux Citoyen, si cruel- » lement persécuté, se justifier et triom- » pher à la fois de tant d'atrocités.

» Si je vous disois encore, pour » achever de vous peindre la *bassesse* » de ce Beaupoil, que non-seulement il » a servi de secrétaire à M. de Beau- » bourg pendant quelques mois, mais » encore que plusieurs fois il a fait le

» service de commis à cette Manufac-
» ture dont je viens de vous parler ,
» expliqueriez-vous le mépris et la rage
» avec laquelle il le déchire et le ca-
» lomnie ? Expliqueriez-vous , sur-tout ,
» comment il a osé tout-à-coup se dé-
» chaîner si fort contre un homme qu'il
» peignoit aux yeux de tout le monde,
» comme le plus généreux et le plus dé-
» licat de tous les humains , comme le
» Citoyen le plus intéressant , le plus
» capable et le plus malheureux. M. de
» *Beaubourg* [écrivoit-il à M. le Baron
» de Breteuil , à M. de Crosne , à M. Ju-
» rien , à M. Cauchy et à M. Spire de
» la Police , lorsqu'il sollicitoit pour lui
» un sauf-conduit] , *M. de Beau-*
» *bourg est le plus honnête et le plus*
» *malheureux des hommes qui existent.*
» *Il n'en n'est peut-être pas un qui ait*
» *rendu au Gouvernement un plus signalé*
» *service. C'est un homme de génie et*
» *du premier mérite.* M. de Beaupoil l'a
» non-seulement écrit, mais il a eu l'air

» de le penser pendant quinze mois, » mais il l'a dit et répété à qui a voulu » l'entendre, souvent même en présence » de M. de Beaubourg, dont il fatiguoit » l'extrême modestie.

» Croiriez-vous que ce M. Labarte, » à l'égard duquel il signale aujourd'hui » son active *bienfaisance*, est encore » l'homme du monde contre lequel il » se soit le plus déchaîné; cent fois il » en a parlé comme d'un des plus grands » scélerats qui ayent humilié la terre, » c'est ainsi qu'il l'a peint aux yeux du » Magistrat, même en présence de M. de » Beaubourg. C'est de M. de Beaupoil » seul que je tiens que cet homme *dan-* » *gereux* a sacrifié *cinquante mille écus* » pour se tirer de la Bastille. Il m'ajouta » même qu'il avoit surpris cet aveu à un » des premiers Membres de la Commis- » sion, nommé pour juger des falsifica- » tions. Et ce Faulconnier, cet autre ver- » tueux ami, dont il célèbre aujourd'hui » les merveilles, vingt personnes peu-

» vent attester qu'il leur a dit que sans
» lui, sans sa *bienfaisance* et la magie
» de sa plume, il auroit été *pendu* dix
» fois ; et cette Madame de Faulcon-
» nier, cette femme si *respectable*, que
» n'en n'a-t-il pas dit ? sans cesse il la
» comparoit à la Léonarde de la caverne
» de Gil-Blas. . . . .

» Mais c'en est assez, voilà l'homme
» au moral, tel que je le connois, et
» que j'ai su l'apprécier.

» A-t-il besoin de vous, c'est un Pro-
» thée qui prend mille formes ; c'est un
» serpent, qui se reploye de cent ma-
» nières différentes, affectant tous les
» grands sentimens, celui du désin-
» téressement sur-tout, il débite cent
» flagorneries aux uns, mille menson-
» ges aux autres, de grandes promesses
» à ceux-ci, du Phébus à ceux-là, et il
» finit tout en vous confiant que M. *un*
» *tel* lui a offert beaucoup d'argent, que
» Madame *une telle* lui a adressé des
» billets de caisse (parce qu'elle est

» amoureuse de lui) ; qu'il a réfusé
» l'un, et qu'il a renvoyé les autres ;
» il finit, dis-je, par tirer de sa poche
» un billet au porteur, qu'il aura fait
» fabriquer chez Faulconnier ou chez son
» digne ami, l'ex-Conseiller *Regnier*,
» rue de Bondy, ou au domicile de la
» rue Bergère, *N°. 6*, ou encore à celui
» du sieur Labarte, rue d'Anjou, et
» il vous demande avec *une feinte in-*
» *différence*, si vous ne pourriez pas
» lui en avancer le montant. Il vous
» assure, au reste, que c'est une per-
» sonne riche ou un très-grand person-
» nage qui le lui a donné *en paiement*,
» que l'effet est de tout repos, mais
» qu'il ne sait à qui s'adresser pour en
» avoir l'argent ; qu'un homme comme
» lui ne peut pas, sans se compromet-
» tre, se mêler de *chercher*, ni de
» *négocier*, et insensiblement, sans que
» vous vous en apperceviez, il vous en-
» traîne, comme malgré vous, à le lui
» escompter ; lui demande-t-on par ha-

» sard d'y mettre son nom, il vous » observe *amoroso* que c'est un billet au » porteur, et qu'il est de toute solidité.

» Voilà la recette de M. de Beaupoil » pour avoir de l'argent, et lorsque » l'échéance de l'effet qu'il a colloqué » est arrivée, vous êtes assuré que vous » ne le revoyez plus.

» Jamais je ne lui ai entendu par- » ler, qu'avec le plus souverain mépris, » de tout ce qui est commerce, finance, » banque, etc... Cent fois je lui ai en- » tendu dire qu'*un homme comme lui ne* » *va manger chez ceux qui en exer-* » *cent l'état, que comme il va à l'au-* » *berge, et que ces espèces-là ne sont* » *faits que pour prêter à des gens* » *comme lui*, de même que pour (à » l'exemple du Mathieu de la Comédie) » *pousser la science des nombres jus-* » *qu'à savoir combien un écu doit rap-* » *porter par quart-d'heure.*

» Je l'ai rencontré un jour, sortant de » chez M. PINET, rue St. Marc, homme

» honnête et infiniment obligeant, que
» tout le monde connoît, et chez lequel
» il avoit dîné, il venoit même de lui
» donner de l'argent. Diriez-vous qu'il
» n'y a pas de ridicules, ni de platte
» plaisanteries qu'il n'ait épuisés sur son
» compte, ainsi que sur celui de sa fem-
» me, qui, disoit-il, *rafolloit de son*
» *illustre personne*. Le mari étoit déja
» son homme d'affaire, il lui avoit pro-
» mis de lui faire avoir un bon de Rece-
» veur-Général des Finances : il vouloit
» le lier avec M. de Faulconier, il ve-
» noit de lui abandonner son intérêt de
» cent mille écus, dans l'affaire du Château-
» Trompette, à condition qu'il lui four-
» niroit seulement l'argent dont ses amis
» et lui auroient besoin. Je ne sais pas
» enfin les contes et les histoires qu'il
» ne me fit pas.

» Mais je vous demande s'il est un
» ami tendre et de bonne foi qui pourroit
» échapper à tous les *prestiges* de ce
» brigand, et s'il est d'amitié plus vive

» et plus aveugle que celle qui se lie » par les bienfaits?... O que le cœur est » oppressé, quand on réfléchit que M. » de Beaubourg, qui a sauvé ce monstre » de la *honte*, de l'*infamie*, de *la faim* et » de *la nudité*; M. de Beaubourg, qui » a pourtant autant d'esprit qu'un autre, » en a été lui-même *ridiculisé* et *trompé*, » et *joué*, et *volé* et *pillé* pendant plus de » quinze mois, d'une manière aussi basse » qu'incroyable!... Qu'il est affreux de » vivre, pour qui respire le même air » que ce Beaupoil!...

» Méprisable écrivain, et proxenète » plus méprisable encore, il est connu, » il est prouvé qu'il s'est toujours aidé » des pensées, des phrases et des re- » cherches des autres. Un vol littéraire » ne lui coûte pas plus que d'escroquer » un ouvrier, un marchand, un bien- » faiteur, un ami, auquel il achette, » auquel il emprunte. Et lorsqu'ils ré- » clament le leur, ils reçoivent pour toute » réponse, des *outrages* et des... LIBELLES.

» Pour en finir et continuer à le bien » *signaler* dans son langage, le châtier » avec la verge de ses œuvres, j'invo- » querai d'abord ce passage sublime de » la Bible, dont il a eu la sacrilége au- » dace de faire l'application... *iniquitates* » *suae capient ipsum ; improbum in-* » *quam istum, et funibus peccati sui* » *tenebitur. Ipse morietur, et in abun-* » *dantia stultitiae suae oberrabit.* Lib. » Prov. cap. 5, Bibl.

» C'est-à-dire ; il sera pris par ses pro- » pres iniquités. Je le dirai, je le prou- » verai malhonnête homme, et il sera » entravé par les liens de ses crimes. Il » disparaîtra de toute société ; et l'excès » même de son orgueil, de sa sotte » vanité, l'écrasera.

» Ensuite, je dirai qu'il n'a jamais » eu de caractère, et que son vice pré- » dominant, qui est la base de sa mé- » chanceté, est l'orgueil ridicule qu'il » a de faire parler de lui à quelque prix » que ce soit, de se croire un grand-

» homme, et supérieur à tout le monde
» et de se croire enfin le plus grand Sei-
» gneur de France. Attaquez son ame de
» toutes les manières, couvrez sa figure
» de boue, reprochez-lui tous les cri-
» mes faits ou à faire, tout sera pour
» lui matière à s'en faire un mérite, si
» les forfaits sont éclatans, si pour les
» commettre, il lui a fallu une portion
» d'esprit ou d'audace.

» Tel je le peins, tel il est. Observez
» bien encore une fois que je ne fais
» que le prendre par ses *œuvres* et par
» ses *propres iniquités*. J'affirme sur ma
» vie tout ce que j'avance. Mes assertions
» reposent sur des bases inébranlables
» et sur des faits qu'il est impossible de
» détruire, et je défie ce Beaupoil (le
» plus adroit des *crispins* pourtant) d'y
» répondre catégoriquement. Loin de
» moi tous ces *masques*, réfuges du
» mensonge, ces *abrégés apocriphes*,
» ces *citations infernales* et ces *lettres*
» *initiales* dont fourmille son libelle
» contre

» contre M. de Beaubourg. J'ai tout » *nommé* , j'ai tout *circonstancié ;* il » ne s'agit donc plus que d'aller à » la source , de s'informer et de véri- » fier.

» Non, jamais le jour n'éclairera un » homme plus orgueilleux et plus bas, » plus corrompu et plus ingrat , plus » faux et plus perfide. Aucune famille » du monde n'eut un parent plus déna- » turé et plus deshonoré à la fois ; la » vertu, de plus grand ennemi ; la pa- » trie , d'habitant plus dangereux ; le » Roi , de plus lâche serviteur ; les » Lettres , de plus vil écrivain ; la No- » blesse, de Gentilhomme plus indigne » de l'être ; la société , d'hypocrite plus » insidieux ; l'amour, de complaisant » plus sale ; l'amitié , de frippon plus » ruineux ; le sentiment , de moqueur » plus effronté ; le libertinage , de fau- » teur plus cinique ; les lois divines , » de transgresseur plus impie ; les lois » humaines, de violateur plus déterminé,

» et les gouvernemens, peut-être, de » plus hardi séditieux à proscrire ».

L'extrême indignation m'imposait silence : je le rompis ; je m'écriai quel développement, quel assemblage de tous les vices. Je me dis une seconde fois ; *de combien de crimes un homme comme celui-là ne doit-il pas s'être rendu coupable* ?... Mais grace, Monsieur, dis-je à la personne qui me faisoit tant souffrir ; vous me présentez ce qu'on n'a jamais vu, un cours suivi de scélératesse, avec des progressions annuelles, qui feroit préjuger un phénomène infernal, si beaucoup de jours encore lui étoient destinés.

M. de Beaubourg, continuai-je, est un homme bien malheureux ! . . . Enfin répondra-t-il au libelle de M. de Beaupoil ? — Oh ! pour cela oui, il y répondra article par article, et toujours il le couvrira d'opprobre. — Y a-t-il longtems que vous ne l'avez vu. — Il y a quelques jours, et je l'ai laissé dans son lit, accablé d'une maladie qui prend

sa source dans son extrême sensibilité, et qui me feroit craindre pour sa vie, si son courage n'étoit inépuisable. — A-t-il connoissance de tout ce que vous m'apprenez sur M. de Beaupoil et ses complices ? — Beaucoup de faits sont à sa connoissance, mais il en sait beaucoup d'autres encore, qui ne sont point à la mienne, et s'il est embarrassé, ce n'est que par l'abondance des matières. — Pourquoi donc n'en a-t-il pas parlé dans sa lettre à ce perfide ? — Parceque tous ces faits lui étoient étrangers, et qu'il ne pouvoit lui appartenir d'être un *vil délateur*. — Où est-il, M. de Beaubourg, maintenant ? — Il n'est point à Paris, et je vous prie de me dispenser de vous nommer le lieu qui le *récèle* ; tout ce que je peux vous dire, c'est que malheureux comme on ne l'est pas, et persécuté comme on ne le fut jamais, il est aujourd'hui à la merci de ses persécuteurs, sans appui, sans ressources et sans asyle. Non contens de

l'avoir déja fait décréter de prise-de-corps, pour des effets qu'ils lui ont volés, ils travaillent encore à le faire décréter une seconde fois dans l'affaire de la commission *présidée* par M. de Crosne, et sans doute qu'ils réussiront. Il est demandé, mais il ne peut ni ne doit encore se présenter. Ainsi le but des sieurs Labarte, Beaupoil et Compagnie, sera bientôt rempli. Ainsi le Citoyen le plus malheureux et un des plus zélés, sans doute, petit-fils d'un immortel, qui donna du pain à tous ses concitoyens, exposé tout-à-l'heure à en manquer lui-même, se verra forcé d'aller en chercher sur une terre étrangère. Ah ! croyez que si quelque chose met le comble à ses maux, c'est le souvenir d'une Patrie qu'il idolâtre, et le chagrin qu'il éprouve déja, de ne pouvoir, aussi-tôt qu'il devoit l'espérer, acquitter ses dettes *légitimes*. Infatiguable dans le travail, plein d'une noble ambition, et de la plus grande énergie, je lui ai entendu dire

cent fois, les yeux baignés de larmes, *que s'il venoit à mourir, sans faire honneur à ses affaires, sans payer ceux à qui il peut devoir légitimement, il mourroit enragé.* Ceux qui connoissent bien son ame, son amour-propre, et la fierté de son caractère, ne sauroient en douter. — Comme vous, j'en suis convaincu. Mais, dites-moi, ce Marquis de Beaupoil-St.-Aulaire, est-il bien de cette famille respectable que nous connoissons tous, que nous aimons et que nous plaignons? — Beaucoup de monde assure qu'il n'en est point, qu'il ne lui appartient point, et M. de Beaubourg en a des preuves incontestables qu'il mettra dans le plus grand jour.

« Il prouvera que son véritable nom » est BEAUPOIL DE LA LUMINADE; que le titre de *Marquis de S.-Aulaire* qu'il » prend, est un titre usurpé; que feu » M. de Beaupoil, son père, Officier » du Génie, Gentilhomme plein d'hon-

» neur, mais modeste, mais oublié dans » la foule de ses égaux, n'a jamais pris, » ni signé le titre de Comte, ni de Mar- » quis, pas même celui de Baron dans » aucun acte, dans aucune lettre, dans » aucun tems, ni dans aucunes circons- » tances. Il prouvera enfin qu'il signoit » tout simplement BEAUPOIL; que cent » fois il a désaprouvé la coupable vanité » de son fils. Si ce brave Militaire vivoit » encore, ou s'il survivoit à tant de » ridicules, à tant de déshonneur, il ne » verroit sûrement pas, sans indigna- » tion, que ce misérable fils prenne en- » core aujourd'hui le grade de Major » d'Infanterie, qu'il n'a pas dans maints » exploits d'Huissier, et voici de lui » deux *sommations*.

» Croiriez-vous que cet homme est » si vain et si petit, qu'il ne se connoît » plus depuis qu'il est Chevalier de St. » Louis, qu'il ne quitte pas sa Croix, » et qu'il couche avec elle. Si je vous » disois qu'il a eu l'impudence d'en

» porter le ruban deux ou trois jours
» avant d'être *reçu*; si je vous disois
» que sur la lettre du Ministre, adressée
» au Comte de Ségur, Commandant du
» petit Château de Peronne, pour qu'il
» eût à *recevoir* M. de Beaupoil, lettre
» qu'il m'a montrée, ainsi qu'à vingt
» personnes, je lui demandai pourquoi,
» suivant l'usage, il n'étoit pas reçu à
» l'hôtel des Invalides, il me répliqua
» par *un fi-donc*, en m'ajoutant *qu'il*
» *n'y avoit jamais que des Officiers et*
» *des Gentilshommes ordinaires qui y*
» *fussent adressés; mais que des Of-*
» *ficiers de son rang, illustrés par sa*
» *naissance et par ses services*, se fai-
» soient recevoir où bon leur sembloit;
» qu'il avoit désigné au Ministre, le Comte
» de Ségur, parce que celui-ci depuis
» long-tems, de concert avec un autre
» Comte de la Milleray, le lui avoit de-
» mandé instamment; que d'ailleurs c'é-
» toient *deux amis bien chauds, qui*
» *brûloient de se signaler le jour de sa*

» *réception, par un grand repas et* » *une fête magnifique où toute la Cour* » *devoit se trouver.*

» Quelques jours après je demandai » à M. de Beaupoil des nouvelles de ce » *grand repas*, de cette *fête magnifique*. » Il me répondit que tout avoit été ad- » mirable, qu'il y avoit eu une table de » *quatre-vingt couverts*, et le soir un très- » *beau feu d'artifice* ; que tout ce qu'il » y avoit de plus grand n'avoit pas » manqué de s'y rendre ; qu'on l'avoit » chargé *de rubans* de S. Louis, de » *petites boucles d'or*, de vers et de » complimens ; enfin qu'il avoit été » comblé, et que cette fête avoit coûté » au moins mille écus. Les papiers publics » n'en faisant aucune mention, je m'a- » visai vingt-quatre heures après de par- » ler de cette *merveille* à un de mes » amis, qui demeure même rue *Ber-* » *gère* ; il me rit au nez, et m'assura » qu'il étoit de toute impossibilité que » le Comte de Ségur eut donné cette

» *prétendue* fête, attendu qu'il n'étoit » point logé, et qu'il n'avoit pour tout » hôtel que deux misérables petites » chambres à l'entresol, chez *un Char-* » *ron*, *n°*. 6, où deux ou trois chas- » seurs des *grands Seigneurs de la Cour*, » que M. de Beaupoil désignoit, auroient » eu grande peine à se retourner ».

Mon Dieu ! que d'horreurs, que de bassesses et de ridicules ! . . . . Mais je vous en supplie, finissons-en . . . . . Obligez-moi seulement de me le dépeindre, de me le signaler de manière que je puisse bien le reconnoître, si jamais j'étois exposé au malheur de le rencontrer. Ce sont de ces hommes qu'il faut avoir continuellement dans la tête, et rougir de les avoir portés dans le cœur. — Oh ! bien volontiers, et le voici trait pour trait.

Agé de 47 ans, taille de cinq pieds quatre pouces, le teint li-

vide, le visage long, de forme ovale, la mine basse, très-peu de cheveux fort courts et de deux couleurs, châtain brun et châtain *roux*, les faces hautes, petites boucles sur le doigt, toupet en vergette; quatre poils en cat-au-gant, le front de la plus *large capacité*, les sourcils mal dessinés et peu fournis, les yeux très-petit percés, la prunelle noire, fixant la terre, agitée en dessous et à la découverte comme le colimaçon; le regard faux, d'ailleurs toujours *inquiétant*, les paupières *sintillantes*, battant la *générale* au moindre signe, au moindre bruit, ne regardant

jamais en face que sa figure dans un miroir, le nez mince, alongé et pointu, les levres communes et noires, la bouche fort grande, les dents longues, mal rangées, naturellement jaunes et fort sales, l'haleine insupportable, la langue empoisonnée, les mâchoires et menton allongés, *humiliés* sur un long cou de chameau, le sourire du chat-tigre, la gaîté de l'Hottentot, n'ayant rien dans la figure du Juif ni du Chrétien, que la forme humaine; les épaules larges, les bras menus, les mains séches et *ergotées*, la poitrine en avant, le ventre fort en ar-

rière, le corps guindé et *diaphane*, la démarche embarrassée, n'ayant jamais su se présenter, ni faire une révérence, évitant même de saluer pour ne pas fixer les gens, sans usage absolument et sans tournure, parlant très-bas, autant par pusillaminité, que pour se donner de l'importance, forcer l'attention, ou exciter la curiosité; se disant tantôt du Poitou et du Périgord, tantôt du Limousin et de l'Isle d'Oleron; la cuisse grêle *et greslée*, les genoux gros et cagneux, la jambe passable, mais un PIED PLAT, comme on en a jamais vu..

Son front est le tableau par-

lant de la honte et de l'opprobre, et c'est de lui seul encore qu'on aurait dû dire qu'il *sue le crime* ; son regard faux, est le miroir de son ame abominable. Cet homme enfin a été créé par les Démons dans un de leurs momens de rage et de vengeance contre l'espèce humaine, afin qu'il la tourmente et la déshonore sans cesse par son esprit infernal ; mais la nature prévoyante et sage, s'efforça de tout réparer en imprimant sur son *large front*, sur sa figure et sur toute sa personne, un sceau de réprobation, qui avertit tous les hommes de s'éloigner de lui.

Voilà ce que j'ai recueilli dans plusieurs entretiens, et je m'empresse de le livrer au public, comme je l'ai reçu. C'est à lui seul qu'il appartient de juger aujourd'hui, *laquelle* des *deux ames* de M. de Beaupoil et de M. Beaubourg *suppure sans relâche les plus noirs poisons de la scélératesse*. . . . J'ai dû ne m'attacher qu'à reproduire *littéralement* tout ce qui m'a été dit et affirmé ; déja j'en ai vérifié une grande partie, et je suis plus qu'édifié. J'invite tous les gens sensés à suivre mon exemple, pour peu qu'ils y ayent quelque intérêt, et celui d'être juste est le premier de tous . . . On ne fait point de malheureux impunément, et l'on ne fait point de malheureux sans remords.

POST SCRIPTUM.

J'apprends à l'instant même par deux personnes dignes de foi, que M. de Beaupoil se permet certaines menaces

à mon égard, je les brave et je les mépris. Il devroit savoir que je suis doué d'un caractère, et que ces petits moyens ne m'en imposent jamais.

Il reproche à M. de Beaubourg, dans son libelle ; *de voir et d'être lié avec plusieurs personnes de qualité, qui*, dit-il, *ne le quittent pas* ; sans doute qu'elles l'aiment, le plaignent et l'estiment ; sans doute aussi qu'il me croit de ce nombre. Je puis aujourd'hui penser comme elles, mais je me dois, dans la circonstance, d'affirmer sur mon honneur, que je ne l'ai encore, ni vu ni connu, mais que je désire beaucoup le connoître.

Les propos indécens de M. de Beaupoil me forcent donc à sortir de mon caractère, et à lui déclarer, à la face d'Israël, que, s'il m'y contraint, je lui imposerai un silence absolu, *sans plume*, et *sans écritoire* ; qu'il se mette bien dans la tête, *que les vingt ans et un jour* du jugement qu'il invoqueroit, ne sauroient me retenir, ni le mettre à couvert.

J'apprends d'ailleurs une infinité d'autres horreurs bien circonstanciées, que je regrette amèrement de ne pouvoir déférer au Public.

Il s'*agit* de l'aventure funeste arrivée aux Députés des Etats de Bretagne, dont deux Membres avoient des relations avec M. de Beaupoil, à cause de sa prétendue parenté avec M. l'Archevêque de Sens.

Il s'*agit*, d'un vol fait par M. de Beaupoil à feu M. le Commandeur des Journeau, pour lequel il doit encore à l'Ordre de Malthe, une somme de 13 à 14000 liv.; ce *vol*, ou cette *escroquerie*, si l'on veut, l'a mis au tombeau. Ce fait est connu de tout le Temple.

Il s'*agit*, de toutes les bassesses de M. de Beaupoil auprès de Madame Kornemann et de son conseil, à l'effet de les gagner: il n'a pû les corrompre, parce qu'ils étoient incorruptibles.

Il s'*agit*, des deux nouveaux complots contre M. de Beaubourg, dont la MORT AUX RATS, devise chérie de M. de Beaupoil, devoit être le résultat.

Il *s'agit* d'une loterie *infernale*, créée par M. de Beaupoil ; établie dans la maison du sieur Faulconnier au Temple, à l'effet de voler le *monde entier*. Des plaintes sérieuses portées de toutes parts, occasionèrent, chez ledit sieur Faulconnier, une descente de Police éclatante, et M. de Beaupoil alors, qui faisoit le rôle *du Courier*, avoit été expédié dans le Brabant et dans le pays de Liege, pour recueillir les *doux* fruits de ce brigandage épouvantable. Ce fait encore est à la connoissance de tout le Temple, ainsi qu'à celle de l'Administration.

Il *s'agit* de quelques *niches* de M. de Beaupoil, dont il s'est vanté à l'égard de M. le Marquis de la Fayette, et de M. le Comte de Guibert, qu'il a dit cent fois détester cordialement, sur-tout le premier avec lequel il assuroit se rencontrer souvent dans une assemblée de Gens de Lettres, relative à la *liberté des Négres*.

Il *s'agit* de la malheureuse affaire d'un Chevalier de St. Louis, nommé de

Mallarme, refugié au Temple, comme M. de Beaupoil, qui étoit son ami, son bienfaiteur, et que celui-ci, sans pitié, a vendu à la Police, a perdu et déshonoré à l'occasion d'une presse. Ce fait encore est connu de tout le Temple.

Il s'*agit* de quelqu'autres menées sourdes et infernales auprès de M. l'Archevêque de Sens, contre deux Ministres alors en place, M. le Maréchal de S***, et M. le Maréchal de C***, et dont il s'est vanté.

Il s'*agit* de la demande de quelques *certificats de vie et mœurs*, faite dans le Temple par M. de Beaupoil à M. le Bailli de Crussol, à M. le Paige, à M. le Prieur et à M. le Commissaire Parquez, qui tous les quatre ont eu le courage de les lui refuser.

Il s'*agit* d'un voyage fait en Hollande et en Angleterre par un des fils de M. Labarte avec un jeune homme qui avoit grand besoin d'argent, et qu'on appelle le Comte de Weldéréen, Hollandois de Nation, Officier au service de France, dans le Corps des Cuirassiers,

et dont M. Labarte père, a consommé la ruine avec M. de Beaupoil.

Il s'*agit* d'un *grand* mariage fait à Londres en dernier lieu, par un des sieurs Labarte, frère ou fils, qui se fait appeller Chevalier de Labarte, c'est sous les auspices de M. de Beaupoil, et par l'entremise de son ami *Grenier de la Cetrée*, que ce Labarte a réussi à tromper indignement une des filles de feu le *brave Capitaine Famer*, etc.

Il s'*agit* du dernier voyage fait à Londres, par M. Henri Labarte, père, pour mettre le sceau à ce mariage *fortuné*, étourdir la maison *Famer* sur ses richesses et ses grandes propriétés du *Medoc*, pour lui exhiber des titres de créances *fabriqués*, lui présenter des parchemins de Marseille ou des Charniers, et pour lui escroquer enfin un millier de guinées. Assurément la famille anglaise n'a point écrit dans la Province de Guyenne pour s'informer du *vertueux* Labarte, car si elle l'eût fait, on lui eût bien conseillé de s'en *garer*.... Autant valoit pour la pauvre fille épouser la Tamise....

Il s'*agit* encore de toutes les souplesses, de toutes les bassesses de ce père de famille [dans les liens de deux ou trois décrets de prise-de-corps], auprès du Rédacteur du Courier de l'Europe, pour l'engager à publier avec *pompe* ce *fameux* mariage, et se retracter de tout ce qu'il avoit avancé sur sa criminelle existence, dans ses feuilles du mois de Décembre 1786. Une somme de cent guinées, bien comptée a établi ce parfait *équilibre*. On assure que M. Labarte en auroit donné cent de plus, si ce Rédacteur eût voulu insérer dans le même Numéro (du 2 Décembre dernier), un article bien *virulent* contre M. de Beaubourg, que M. de Beaupoil avoit pris la peine de rédiger ; mais il n'a jamais voulu y entendre, et les libéralités de M. Labarte ne lui ont pas fait oublier les brigandanges des sieurs Faulconnier, Bégnier, et Compagnie, dans l'affaire du Château-Trompete. Le sieur Labarte a été, assure-t'on, beaucoup plus heureux auprès de Madame de Beaubourg ; il lui a fait sa cour bien assidûment, et il lui a *arraché*

toutes les lettres et déclarations dont M. de Beaupoil disoit avoir besoin dans les instans de la *noble* confédération.

Il s'*agit* d'une infinité de plaintes portées chez des Commissaires, ainsi que dans des mémoires ou lettres adressées à la Police, et autres gens en place [contre M. de Beaubourg], par MM. de Beaupoil, Labarte et Faulconnier. *Tous ces mémoires et lettres sous des noms empruntés*, réserve cependant celui d'un Chevalier Dourlant, Commis du sieur Faulconnier, qui, peut-être encore, ne prêteroit pas son nom, s'il lui appartenoit bien réellement.

Il s'*agit* de cinquante à soixante mille livres de valeurs, confiés, mis sous le nom de la Demoiselle Marie-Louise de Gange, que M. de Beaupoil persiste toujours à vouloir garder, et sur lesquels M. de Beaubourg ne peut faire prononcer.

Il s'*agit* d'un autre décret de prise-de-corps (contre M. de Beaubourg) délivré par la Commission nommée pour juger *des falsifications* sur MM. Tourton et

Ravel ; en raison de ce qu'il n'a pu satisfaire aux *assigné pour être oui.* Sans doute que MM. Tourton, qui ont un si grand intérêt à ne pas être volés impunément, feront leurs arrangemens en conséquence.

Il *s'agit* d'une multitude de manœuvres, de démarches que fait journellement la Demoiselle de Gange, contre M. de Beaubourg, à l'instigation du Marquis de Beaupoil et Compagnie, auprès de quelques Magistrats et gens en place ; et cela sous les nom et qualité de *Baronne de Wissant.* M. de Beaubourg a pû avoir la coupable foiblesse de lui abandonner la jouissance de cette Terre pendant sa vie, l'autoriser même à en porter le nom ; mais il n'a pu lui en donner *le titre*, et elle n'a pas le droit de le porter. C'est la Baronnie sans doute qui lui a donné la fièvre *chaude* pour le Marquisat.

Il *s'agit* des circonstances de dix-sept décrets de prise-de-corps et d'ajournemens personnels, lancés dans différentes villes de France et de l'étranger, contre

l'ex-Magistrat de Faulconnier, et sa *bien heureuse* compagne, ainsi que d'un arrêt qui comdamne *ce vertueux* ami à être *pendu*.

Il *s'agit* de quelques détails sur un déluge de diffamations que se permettent chaque jour, contre M. de Beaubourg, beaucoup de gens de police absolument dévoués à leur *confrère* M. de Beaupoil, notamment les sieurs le *Houx*, *Dutronchet*, *Wilmain* et *Henry*, ses amis les plus déterminés.

Il *s'agit* d'un ancien Arrêt du Parlement, que j'ai vu, qui défend précisément à la Branche de M. de Beaupoil de prendre le nom et les armes de la Maison de S. Aulaire.

Il *s'agit* de différens titres et papiers, lettres, etc. que j'ai vus encore, qui viennent en partie d'une Poupart, dame de Pignerolles, morte *Abbesse*, il y a quelques années de l'Abbaye du Lieu-Dieu à Beaune, et qui établissent que MM. Poupart descendent véritablement de Charles Poupart, *Argentier* de Charles VI, c'est-à-dire Sur-Intendant des

Finances de ce Prince. . . . Si M. Poupart de Beaubourg fait mettre bien en ordre sa généalogie, l'homme que M. de Beaupoil a eu l'air de tant *mépriser*, vaudra mieux que lui, à tous égards, et il apprendra que pour être Négociant ou Financier, de même que pour en prendre le titre, un homme comme il faut n'a jamais dérogé.

Il *s'agit* enfin (car il faut tout dire) des détails bien lucides sur les deux anecdotes que rapporte M. de Beaupoil dans son libelle, et dont il a su si bien arranger les circonstances, qu'il lui a presque réussi d'en faire à M. de Beaubourg, deux crimes capitaux.

Le premier porte sur quelques bijoux mis en gage et reconnus faux. Voici le fait très-simple et très-exact, mais empoisonné par M. de Beaupoil, comme jamais il n'y en a eu d'exemple.

M. de Beaubourg, il y a dix ans, était attaché à M. le Prince de Nassau-Siegen, sans aucun titre précisément, mais avec promesse d'être un de ses Aides-de-

Jersey. Bientôt il eut part à la

confiance du Prince, il suivit avec l'Abbé Bdaueau l'opération de Jersey, que lui-même avoit conçue il y avait long-tems. Il fut chargé de quelques négociations auprès de M. de Sartine, Ministre de la Marine, et lorsque le Prince partit pour Bordeaux, M. de Beaubourg l'accompagna, ensuite il fut seul à S. Malo et à Nantes, pour y traiter de plusieurs vaisseaux propres à l'*expédition* projettée.

De retour à Paris, un Chevalier de Malthe, de ses amis, nommé M. de Long-champ, Officier dans le Régiment de *Noailles Dragon*, que M. de Beaubourg vouloit faire entrer Capitaine dans la Légion de Nassau, qu'il avoit même présenté au Prince, lui devoit beaucoup d'argent, ne pouvant lui en donner, et M. de Beaubourg en ayant le plus grand besoin, il lui confia qu'il venoit de terminer une affaire de bijoux, il lui offrit de lui en remettre quelques-uns pour les vendre ou les engager. Il n'existoit pas alors de *Mont-de-Piété*, mais bien des prêteurs particuliers relevant de la

Police. Il prit donc quelques montres, boîtes, etc. et de la meilleure foi du monde, il fut les porter chez le premier prêteur que lui indiqua un Chevalier de Ségur qui l'accompagnoit. Deux ou trois jours après, M. de Beaubourg récidiva. Véritablement il fut arrêté d'ordre du Roi, et conduit chez un Commissaire, où il fut interrogé. Il répondit qu'il tenoit ces effets d'un de ses amis ; il s'obstina à ne pas vouloir se faire connoître, il s'emporta de toutes les manières, et fut conduit au Fort-l'Evêque ou au Petit-Châtelet. Interrogé de nouveau par un Commissaire, il se fit connoître et nomma le Chevalier de Long-champ, qui, désespéré, vint le voir. Il lui remit la déclaration la plus authentique, et fut trouver M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police, pour justifier son malheureux ami. M. de Long-champ s'empressa d'aller aussi chez la Dame Dalpuget, il la désabusa entièrement, et obligea cette femme désolée de ce qui s'étoit passé, à venir tout de suite avec lui chez un Notaire, reconnoître son erreur, et signer

un acte par lequel *elle atteste qu'il est à sa pleine connoissance que M. Poupart de Beaubourg n'est point coupable, qu'il a été induit en erreur, qu'il tenoit lesdits bijoux de M. le Chevalier de Long-champ, d'après son aveu même, et que celui-ci avoit été trompé lui-même par un Juif, dans une affaire assez conséquente qu'il avoit faite avec ce misérable, qu'elle désavoue et se reproche tout ce qu'elle a pu dire et faire contre M. de Beaubourg.* Cet acte enfin, passé en l'étude de Me Mayeux, Notaire, est une réparation authentique, et ce qui est arrivé à M. de Beaubourg peut fort bien arriver à tout le monde. On pourra se rappeller qu'à-peu-près à la même époque quelqu'un de fort connu, M. le Chevalier de Janson, eut le malheur d'être trompé de la même manière, et qu'il eut une affaire fort désagréable avec une *prêteuse* sur gages, de la rue de l'Arbre-Sec, qui s'appelloit Vacerbacq.

Pour revenir à celle de M. de Beaubourg, il est de toute fausseté qu'elle ait jamais eu la moindre suite, et qu'il ait

paru devant M. le Lieutenant-Criminel. Elle a été purement une affaire d'administration. J'assurerai même, d'après tout ce que j'ai vu, entendu, vérifié et approfondi, que depuis que M. de Beaubourg existe, il n'a jamais paru pour aucune affaire devant M. le Lieutenant-Criminel de Paris, ni devant les Magistrats de toutes les autres villes de France et de l'étranger qu'il a pu fréquenter ou parcourir, et si M. de Beaupoil et sa compagnie peuvent établir le contraire, je suis autorisé à leur passer condamnation sur toutes les horreurs qu'ils lui imputent: assurément ces Messieurs n'en diront pas autant.

M. de Beaupoil parle d'un Président qu'il n'a garde de nommer. Il revèle et il empoisonne à la fois une confidence que M. de Beaubourg lui a faite lui-même, et sans tirer à conséquence.

Il y a à-peu-près treize ans (ainsi que M. de Beaubourg en parle dans son Compte rendu) qu'il s'échappa de la maison paternelle, parce qu'il ne vouloit pas être *Abbé*. Fort lié avec M. de

Saint-Just, fils de M. Daucour, Fermier-général, celui-ci lui fit faire chez lui la connoissance de M. le Président ***, homme aimable et obligeant. Ce Magistrat étoit très-étroitement lié, comme il l'est encore aujourd'hui, avec quelques parens de M. de Beaubourg. Il le prit donc en amitié, lui offrit sa médiation auprès de sa famille, le pressa de se réfugier auprès de lui, ce qu'il accepta avec empressement. Sans doute qu'il n'étoit pas heureux : M. le Président et Madame la Présidente le comblèrent de bontés et d'amitié. Il en reçut de part et d'autre quelques cadeaux : le Président imagina un jour, pour le servir, de lui demander un reçu *motivé* d'une petite somme, à l'effet de le montrer à un de ses parens, lui prouver qu'il étoit dans le besoin, et l'engager à lui avancer quelque argent. M. de Beaubourg étoit regardé comme l'enfant de la maison, mais jeune, inconséquent, étourdi comme on ne l'est pas, il donna bientôt de l'ombrage, et beaucoup d'humeur, ce qui le mit dans le

cas de s'éloigner, et de ne se rapprocher que très-rarement. Peu de tems après il fut question d'une paire de manchettes à dentelle, que portoit M. de Beaubourg, qu'on lui avoit donnée, et sur laquelle il ne devoit pas s'expliquer. Cette obstination lui occasionna, de la part du Président, des menaces, des éclats qu'il fit cesser en s'immolant à la circonstance, et en s'en allant avec cinquante louis qu'on avoit eu l'attention de lui faire passer.

Aussi-tôt que M. de Beaupoil se fut réuni à M. Labarte, il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer ce dernier chez le Président. Il y passa lui-même, pour lui faire *des histoires*, et l'indigner contre M. de Beaubourg, qu'il avoit perdu de vue depuis 13 à 14 ans. Mais quelque chose qu'ils ayent pu lui dire, il est de toute impossibilité que cet homme d'honneur ait pu se permettre de déshonorer M. de Beaubourg, pour le plaisir de les obliger, et à plus forte raison de le calomnier d'une manière aussi révoltante.

Il est absolument faux, au reste, qu'il ait jamais été chez ce Magistrat, à titre

de secrétaire ; cette place ne convenoit pas plus à son organisation, qu'à son goût décidé pour tout ce qui est indépendance, et quand bien même il l'auroit été, que pourroit en inférer M. de Beaupoil, lorsqu'il a été lui-même ; et cela à la connoissance de bien du monde, le secrétaire de M. de Beaubourg.

Quant aux autres inculpations de M. de Beaupoil ; je n'ai rien d'assez certain pour me permettre de les relever. Cependant il est question d'un fait abominable, relatif à M. Lafargue, Médecin de Bordeaux. M. de Beaupoil, pour l'appuyer, se permet de citer *l'intervention* du Commandant de la Province. J'ai *vu une lettre* de ce Commandant, adressée à M. de Beaubourg lui-même, qui établit précisément le contraire de ce que M. de Beaupoil avance avec tant d'effronterie.

C'est à M. de Beaubourg seul qu'il appartient d'éclairer et de bien édifier le public sur son existence *malheureuse*. Sans doute qu'il rencontrera des Juges éclairés, à qui rien n'échappera, et qui sauront calculer jusqu'aux mouvemens

du cœur. Sans doute encore qu'il rendra bien sensible, que dans aucun tems, dans aucun pays de la terre, il n'a été *décrété* ni *cité* en Justice *criminelle*, et que les premiers anathêmes appésantis sur sa tête, sont ceux que ses persécuteurs viennent de *surprendre* contre lui.

Voilà mon livre : composé *en poste* et imprimé de même, c'est le premier et le dernier peut-être qui sortira de mes mains. Dieu sait les fautes, les négligences et les longueurs dont il sera rempli. Je le répète, je suis Soldat, je ne suis point Orateur, et je remercie le Ciel de m'avoir refusé le don d'écrire.

Quand à M. de Beaupoil, s'il lui faut absolument *calomnier*, je lui conseille de s'y prendre avec plus d'art, et surtout de mieux apprendre à choisir ses gens. Peu s'en est fallu qu'il ne m'ait forcé de me nommer..... Dieu l'en garde, car ce seroit l'avant-coureur de la foudre qui doit le frapper..... Qu'il en soit quitte encore pour la *honte* et pour la *faim* !....

FIN.